



Sonia Favre



Douvaine, Votre Ville

- Nature et Léman -

N°21 // PRINTEMPS 2021 // BULLETIN D'INFORMATION



SOMMAIRE

P.4-5 **SOLIDARITÉ ET INITIATIVES**

P.28 **PATRIMOINE**

P.5-6 **SANTÉ**

P.29 **PORTRAIT**

P.6-9 **ACTUALITÉS**

P.30 **TRIBUNE RÉSERVÉE AUX
ELUS MINORITAIRES**

P.10 **FINANCES**

P.30-33 **THONON AGGLOMERATION**

P.11 **RENCONTRE**

P.33-38 **VIVRE ENSEMBLE**

P.12-13 **URBANISME**

P.38-40 **VIE ASSOCIATIVE**

P.14-21 **ENFANCE ET JEUNESSE**

P.41-42 **INFOS MAIRIE**

P.22-26 **CULTURE**

P.43 **INFOS ENTREPRISES**

P.27 **COMMUNICATION**

Léa KABUT

ÉDITO

Madame, Monsieur,
Chères Douvainoises, chers Douvainois,

Après la sécheresse de ces dernières années, nos cultures viennent de subir un **gel très sévère** sur la grande majorité du territoire français. Bien sûr, il y aura les aides de l'État, mais cet événement a de lourdes conséquences. J'ai une pensée pour tous nos viticulteurs, arboriculteurs, agriculteurs et leurs filières.

Pour 2021 nous avons formulé le vœu d'un retour à une vie plus douce où nous pourrions nous retrouver librement et réaliser plus facilement nos projets. Force est de constater que cette **pandémie séculaire** est bien difficile à maîtriser et que le virus et ses nombreux et dangereux variants ne nous épargnent pas.



La fabrication et les approvisionnements des vaccins ne sont pas chose aisée mais les efforts de vaccination sont aujourd'hui significatifs. De nombreux centres ont pu s'ouvrir ; près de nous Thonon, Annemasse, Evian, et plus récemment le grand vaccinodrome de la Roche sur Foron.

En attendant les **nouveaux traitements**, il nous faut toujours respecter scrupuleusement les gestes barrières et **nous faire vacciner** autant que possible, sans se décourager.

Tous ensemble, nous y arriverons !

Concernant l'aire d'accueil des gens du voyage (P. 9). **Occupée** depuis le 26 février dernier par un groupe entré **illégalement** elle **a été libérée** par les forces de l'ordre le vendredi 16 avril au matin. Soixante gendarmes mobiles se sont joints à la brigade de Douvaine avec le concours de notre police municipale pour cette opération commandée par M. le Préfet. Le président du **Symagev**, M. Podevin, **avait porté plainte** contre cette intrusion ce qui a entraîné la **demande d'expulsion** ; nos trois Sénateurs, le Président de Thonon Agglomération et de M. Le Sous-Préfet nous ont particulièrement soutenus pendant ces semaines difficiles.

Je tiens à les remercier chaleureusement tous, Etat, Forces de l'ordre et Symagev pour leur participation active lors de nos nombreux échanges et pour leur efficacité.

Je salue également la **patience des habitants de Petites Conches** et de la **coopérative Gamm vert village** qui étaient, une fois encore, en première ligne des nuisances occasionnées par ce groupe.

Votre Mairie garde le cap !

Dans un esprit **responsable** et **solidaire**, et grâce à une **gestion saine, rigoureuse** et au budget maîtrisé dont vous trouverez tous les éléments en p10, voici l'avancement des réalisations et des projets sur notre Commune :

- Côté **personnel communal**
 - o en accord avec « Douvaine Animations », la secrétaire Nathalie von Siebenthal a rejoint l'**accueil** de la mairie. Nous lui souhaitons la bienvenue
 - o Monsieur Norbert Quirot, qui nous vient de Meurthe et Moselle, a pris ses fonctions comme **Responsable du service de la Police Municipale** le 1^{er} avril dernier (P.11). Nous sommes très heureux de l'accueillir et, avec lui, nous poursuivons nos recrutements dans ce service.
 - o Enfin nous procédons aux renforts de l'équipe des **Espaces verts** pour les mois d'été.
- Les **travaux** engagés à la fin de la précédente mandature se poursuivent
 - o la Maison de santé
 - o la deuxième tranche des travaux de sécurisation du hameau à Aubonne (P. 8)
 - o le barreau de la Barque
 - o la vidéo protection (P. 7)
 - o les 3 courts de tennis découverts terminés, le permis des 2 courts couverts est déposé.

- Les premiers projets portés par la commission « **Qualité de vie et développement durable** » se mettent en place :
 - o arches à vélos
 - o extinction des lumières la nuit, entre 23h et 6h, pour les commerçants et artisans et dans la ville (P. 36-37).
D'autres suivront avec le développement d'un réseau de voies cyclables et la réalisation de nouveaux jardins partagés.
- Des **travaux de voirie** ainsi que des aménagements de **sécurisation** sont également prévus (P.35)
- Plusieurs **bâtiments** requièrent également nos soins (P. 8).

Le projet de lycée.

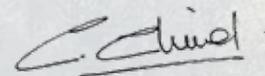
C'est un **projet de territoire** et un enjeu majeur pour le Chablais. Suite au renoncement de la municipalité de Bons, nous nous sommes, en concertation avec l'Agglomération, positionnés pour accueillir cet équipement sur notre commune. Douvaine compte aujourd'hui **plus de 1 700 scolaires** dont près d'un millier de collégiens. Un lycée permettrait à un grand nombre d'entre eux de poursuivre leur scolarité sur place dans des **filières générales et professionnelles**. Lors de la réunion du Conseil Municipal, début février, majorité et opposition ont évoqué plusieurs sites susceptibles d'accueillir un tel équipement. A ce jour, les services de la Région Auvergne Rhône-Alpes étudient la faisabilité de l'implantation du projet. Nous attendons le retour de ces études. Le projet de la piscine n'est pas remis en cause.

En attendant, c'est soudés et motivés que vos élus sont au travail. Notre priorité est de **servir notre commune** et **les Douvainois**.

Je souhaite que cette période soit celle de la **bienveillance** et de la **solidarité**, avec nos proches, nos voisins, avec nos commerçants et artisans, celle de l'évolution de notre ville dans le **respect de l'environnement**, celle des chances offertes à **notre jeunesse**.

Continuer de participer au présent et au futur de notre Commune est à la fois un superbe défi et un grand honneur. **Avec l'équipe qui m'entoure nous sommes entièrement consacrés à cette tâche.**

Claire Chuinard, Maire.



SOLIDARITÉ ET INITIATIVES

PANIER RELAIS



L'association PANIER RELAIS a été créée en 1996 par des personnes ayant remarqué un besoin certain d'aide dans la région. Panier Relais est partenaire de la Banque Alimentaire.

Panier Relais fonctionne tous les mardis après-midi et depuis le mois de mars également les jeudis après-midi de toute l'année depuis plus de 20 ans sur le canton de Sciez. Une vingtaine de bénévoles travaillent chaque mardi et jeudi selon leur disponibilité et nous recherchons de nouveaux-elles bénévoles pour les jeudis après-midi.

Les vivres distribués nous sont fournis essentiellement par la Banque Alimentaire de Cranves-Sales en début d'après-midi les mardis et les jeudis. Des dons sont également déposés tout au long de l'année dans les caddys de certaines grandes surfaces à notre intention. Nous achetons aussi des denrées dans les commerces de Douvaine.

Chaque bénéficiaire doit présenter une feuille d'adhésion qui lui est remise après un entretien avec une assistante sociale. Cette étape permet de définir la durée de notre prestation selon la situation de la famille. Chaque famille règle 2 € pour la 1^{ère} personne et 1 € pour les suivantes, les enfants payent 1 € dès l'âge de 2 ans. Cette petite participation nous aide à couvrir nos frais tels que le loyer, les charges des locaux que nous occupons et aussi l'achat de diverses denrées telles que conserves de poissons, viandes et légumes.

Aujourd'hui, c'est un devoir d'être solidaire des personnes en situation difficile.

Dans le contexte actuel, une situation peut se renverser du jour au lendemain pour cause de chômage, divorce, maladie ou accident.



3, rue des Afforêts – 74140 Douvaine
04 50 94 38 01 – Panier-relais@orange.fr



Panier Relais
Douvaine

Contact :

Annie Fichard

04 50 35 65 29

07 80 05 90 26

fichard@wanadoo.fr

Appel à la Solidarité

Recherche de bénévoles

le jeudi après-midi de 13h30 à 18h00

pour compléter l'équipe



et 1 personne pour la collecte de la
Banque Alimentaire

collectes les 4, 5 et 6 juin et le dernier week-end de novembre 2021



HÉBERGEMENT D'URGENCE

Dans le contexte d'une année qui fait basculer certaines situations fragiles dans la grande précarité et pour pouvoir accompagner des situations d'urgence, la municipalité a décidé de créer un hébergement d'urgence. L'appartement dont la commune était déjà propriétaire a été mis à la disposition du CCAS qui l'a meublé dans l'objectif d'accompagner le retour à l'équilibre pour des familles mises en difficulté par une situation imprévue.

Un accompagnement social sera proposé à la famille pendant la durée d'occupation de l'hébergement

d'urgence afin de construire avec elle un projet d'accès à un logement stable et durable.

Cet accompagnement sera mené avec la collaboration du **Pôle Médico-Social de Douvaine** (8 rue du Bourg Neuf - 04 50 33 23 93) et d'autres partenaires, dans le cadre d'une mission de lutte contre l'exclusion comprenant l'accès et de maintien dans le logement destiné aux plus démunis et l'aide apportée aux familles dans cette démarche d'insertion.

SOLIDARITÉ ET INITIATIVES

NOMADESK COWORKING : UN ESPACE POUR LES ETUDIANTS



Nomadesk coworking, c'est un nouvel espace de travail partagé qui a ouvert grand ses portes le 9 mars 2021 en plein centre de Douvaine, sur la place de l'hôtel de ville.

Nomadesk coworking est particulièrement sensible au bien-être des étudiants. C'est pourquoi Enogat et Juliette ont créé en **cette période difficile un forfait sur-mesure pour les étudiants de la région, à des tarifs accessibles**. Ils peuvent alors garder le cap dans leurs projets universitaires. En venant à Nomadesk, ils sortent de chez eux, retrouvent la motivation et travaillent dans une énergie bienveillante.

Une belle initiative Douvainoise comme on aime !



A retrouver sur les réseaux :

 facebook.com/nomadeskcoworking

 instagram.com/nomadesk_/

6 Place de l'Hôtel de ville, 74140 Douvaine

ASSOCIATION POUR L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS ET L'ALPHABÉTISATION (ASFRAL)

Les bénévoles de **l'Association pour l'enseignement du Français et l'Alphabétisation (ASFRAL)** reprendront leurs cours hebdomadaires **le jeudi 29 avril 2021**, à la MJC Chablais, au 2 avenue du Stade, **de 14h à 16h**.

L'objectif de cette Association, créée en 2004, est de dispenser bénévolement des cours de français et d'alphabétisation à des adultes habitant la commune de Douvaine et les communes avoisinantes sans distinction de nationalité, d'origine ou de confession.

Se présenter simplement le jeudi à la MJC dès 13h45. Les cours sont dispensés à la MJC sauf pendant les périodes scolaires.

Quatre bénévoles dispensent les cours de français et d'alphabétisation. Avant le premier confinement, une vingtaine de personnes suivaient ces cours.

Malgré le contexte sanitaire, cette activité peut reprendre selon l'article 28 du décret n°2021-384 du 2 avril 2021 qui précise la possibilité « *d'accueil des populations vulnérables et des activités en direction des publics en situation de précarité* ».

Pour tous renseignements téléphoner soit
- à la **MJC** au **04 50 94 18 94**
- à la **bibliothèque** au **04 50 94 21 44**
- à l'**Association** au **04 50 94 71 21**

Dans le respect des consignes sanitaires, le port du masque et le lavage des mains sont obligatoires avant l'entrée dans les locaux de la MJC. La distanciation sociale est également indispensable.

DON DU SANG : APPEL A LA MOBILISATION

SANTÉ

L'EFS lance un appel d'urgence au don du sang, pour garantir un niveau satisfaisant de produits sanguins pour couvrir les besoins des malades.

La fréquentation des maisons du don est en forte baisse. La mobilisation des donneurs n'est actuellement pas suffisante.

L'EFS souhaite rappeler que les citoyens sont autorisés à se déplacer, y compris après 19 h et au-delà des 10 km, en cochant la case « aide aux personnes vulnérables » sur l'attestation.



Prenez 1 heure pour sauver 3 vies !

La plupart des lieux de collecte propose le don sur rendez-vous pour réduire le temps d'attente et mieux gérer la prise en charge de chaque donneur dans le respect des mesures de distanciation.

Plus d'information sur : <https://dondesang.efs.sante.fr/les-reserves-de-sang-sont-en-baisse-poursuivons-notre-mobilisation-pour-le-don-de-sang>

SANTÉ

OÙ ET COMMENT SE FAIRE VACCINER ?

La campagne de vaccination est pilotée par l'Etat, plus précisément par le ministère de la Santé via ses Agences Régionales de Santé.

Aujourd'hui, la région Auvergne-Rhône-Alpes dispose d'un peu plus de 140 centres de vaccination permanents réalisant de 250 à 2000 vaccinations par jour.

Pour prendre rendez-vous dans un centre de vaccination :

- **par téléphone** : téléchargez la liste sur le site de l'ARS : un numéro de téléphone est indiqué pour chaque centre.
- **par internet** : cliquez sur le lien indiqué pour chaque centre, ou rendez-vous sur le site www.sante.fr

Si vous rencontrez une quelconque difficulté, **un numéro vert national d'orientation** a été créé afin

que vous soyez accompagné(e) dans vos démarches : **le 0800 009 110**. Cette ligne est ouverte tous les jours de 6h à 22h.

Pour connaître les personnes éligibles à la vaccination par vaccin et par lieu de vaccination, consultez le site : <https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/la-strategie-vaccinale-contre-la-covid-19>

Le jour du rendez-vous, il faut se munir de sa carte d'identité, de sa carte vitale ou d'une attestation de droits.

Dans le printemps, un Centre de vaccination devrait voir le jour dans le Chablais, probablement à Sciez, chef lieu de canton

Vous en saurez prochainement davantage par voie de presse. Un appel à volontaires sera également fait.

ACTUALITÉS

ACCUEIL MAIRIE

Nathalie von Siebenthal, bien connue des Douvainois pour sa longue carrière au sein de Douvaine Animations a rejoint l'accueil de la mairie.



DES NOUVELLES DE L'UNION DES COMMERÇANTS



En cette nouvelle période sanitaire bon nombre de commerces ont été fermés administrativement. Certains n'ont pas pû encore ouvrir depuis Octobre (bars-restaurants, salle de cinéma et sports,

Spirit Game)

Beaucoup de choses ont été mises en place dans leurs boutiques pour palier la fermeture de leurs commerces. Pour les aider à passer cette période, nous vous indiquons quelques solutions :

✓ **Le click & collect** : commandez vos produits sur leur site internet, et récupérez-les directement, en mains propres, à leur magasin.

Pour les restaurants pensez à **Chab'livraison**.

✓ Pensez à prendre rendez-vous lors de leur réouverture (la fête des mères approche, pourquoi ne pas penser à offrir un bon cadeau ?

✓ Suivez leurs réseaux sociaux pour témoigner votre soutien, être tenu au courant des bons plans, du click and collect ou de la date de leur réouverture.

✓ Parlez-en autour de vous : partagez vos coups de cœur produit, parlez de votre commerçant à vos amis ou votre famille : le partage est essentiel !

Ils préparent leur réouverture en se formant, en réaménageant leurs locaux pour vous proposer toujours plus.

**IL N'Y A PAS DE PETITES ACTIONS,
IL N'Y A QUE DE BONNES ACTIONS !**

NOS COMMERCES FERMÉS PENDANT LE CONFINEMENT :

Restaurant & bars :

Le Sarde / Traiteur des gourmets / Daddy sushi / La régalaide / l'âne rouge / Les pâtes à papa et papa kook / le 111.

Prêt à porter & couture

Citron vert / l'atelier du coin / Guerra confection

Beauté :

Institut À corps et âmes / Melle C/ Fanny massage bien-être / Griffes & co / Source de bien être - Fish spa / Body Select/ Nelly Charlier énergéticienne / Kamala.

Photographie :

Karine S / Photofab

Divers :

Maison & bijoux / Guy Hoquet



Adriano Giraud Signor

DÉPLOIEMENT DE LA VIDÉOPROTECTION

**Douvaine équipée,
la couverture de l'agglomération avance.**

_____ THONON **Douvaine participe au programme de vidéoprotection mené à l'échelle de l'agglomération en partenariat avec la sous-préfecture et les forces de l'ordre (Gendarmerie Nationale). 27 caméras viennent d'être installées avec pour objectif de prévenir les actes de délinquance et de préserver la qualité de notre cadre de vie.**

Début mai, les caméras ont été mises en fonctionnement pour, d'une part, sécuriser le cœur de ville piétonnier et certains équipements communaux et, d'autre part, participer à la réalisation d'un maillage cohérent à l'échelle de l'agglomération ; les principaux axes routiers traversant la commune ont également été sécurisés. L'idée forte consiste en effet à mettre en place **la couverture la plus efficace possible du territoire intercommunal.**

Cette installation est pilotée par Thonon Agglomération et la Gendarmerie Nationale.

Des images exploitées sur réquisition uniquement

Reliées au centre opérationnel de la commune, ces caméras enregistrent des images qui sont transmises aux autorités uniquement sur réquisition dans le cadre d'une enquête. En mairie, seules les personnes habilitées par la Préfecture à exercer cette mission pourront répondre à cette demande.

A la différence du système communément utilisé dans les grandes métropoles et qui nécessite la présence d'un ou plusieurs opérateurs derrière les écrans tous les jours, la vidéoprotection déployée sur l'agglomération repose sur un dispositif « simplifié » (c'est-à-dire sans visualisation en direct). Elle s'avère néanmoins très efficace dans la recherche de responsabilité dans le cadre d'accidents routiers, d'agression, de vol, d'effraction, de dégradation et de toute sorte d'incivilités.

Les habitations des particuliers ne sont pas filmées.

Parvenir à un maillage cohérent à l'échelle de l'agglomération

Après Fessy, Veigy-Foncenex, Chens-sur-Léman ou Loisin, les communes de l'agglomération participant au programme sont progressivement équipées de la vidéoprotection.

Initié dès 2016 par l'ancienne communauté de communes du Bas-Chablais, le projet a depuis été redimensionné de manière à établir un maillage cohérent à l'échelle de la nouvelle agglomération. L'objectif : lutter contre les délinquances et améliorer la sécurité des habitants.

Mené en étroite collaboration avec les communes et les forces de l'ordre (Police Nationale, Gendarmerie Nationale...), il bénéficie en outre des enseignements de la Ville de Thonon-les-Bains où les résultats en matière de dissuasion et d'affaires élucidées, après plusieurs années de mise en œuvre, sont tout à fait probants.

ACTUALITÉS

TRAVAUX

Travaux de voirie : aménagement de certaines rues et stationnement en toute sécurité.

La réfection de la bande de roulement de la rue de Moisy en partie basse côté 1005 ainsi que celle de la rue des Acacias depuis le collège jusqu'à la rue du Maisse est programmée pour fin avril - début mai. Sur ces deux mêmes rues, des pistes cyclables seront signalées par un marquage au sol. Au cours de l'année d'autres rues de la commune seront remises en état.

Une écluse va être réalisée sur la rue des Esserts à la hauteur du bâtiment commercial correspondant à la Boulangerie L'Atelier afin de ralentir la vitesse.

Des parkings à vélos ont été installés début avril dans différents endroits de la commune pour permettre à nos cyclistes de stationner leur vélo en toute sécurité.

La reprise de la deuxième tranche des travaux d'Aubonne est programmée. Nous remercions les riverains pour la patience dont ils font preuve.

Une place de stationnement pour handicapé va être installée sur le parking du collège du Bas-Chablais.



Travaux de bâtiment : cour d'école, cinéma et mairie.

Un nouveau préau va être installé dans la cour de l'école du Maisse, ce printemps.

Suite à des infiltrations d'eau, l'étanchéité de la toiture du cinéma a été réparée, tout comme les plaques du plafond détériorées par l'humidité.

Le changement de la porte et des fenêtres de la façade de la mairie a débuté en mai.

*Claude Rigoli
Adjoint travaux*

RÉNOVATION

Bien que la situation sanitaire ne soit que peu propice aux festivités, la salle des mariages a été rafraîchie. Pour ces travaux d'embellissement, huisseries, sol, murs, rideaux, nappe, luminaires décoration plus allégée ont été repensés.

Les futurs mariés pourront se dire « oui » dans une atmosphère plus épurée, sobre et élégante.

CF



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les Services Techniques de Douvaine entretiennent au quotidien :



SYMAGEV SYNDICAT MIXTE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

La notion de gens du voyage a été créée en droit français pour désigner la communauté des voyageurs ne disposant pas de domicile fixe. Le SYMAGEV a été mis en place il y a plus de 20 ans pour **gérer l'accueil de cette communauté nomade.**

Créé en 1999, le Syndicat Mixte d'Accueil des Gens du Voyage est un syndicat intercommunal qui regroupe Thonon Agglo et la CCPEVA

Les compétences du SYMAGEV portent sur toutes les questions relatives aux «Gens du Voyage», incluant les conséquences sociales, éducatives. Il est en charge de la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion de **l'aire de grand passage d'Allinges**, des **terrains familiaux** et des **aires d'accueil** lui appartenant. Les objectifs et l'évolution de l'offre d'accueil des Gens du Voyage sont prescrits par le schéma départemental d'accueil des Gens du Voyage, signé en 2019 par le Préfet et le Président du Conseil Départemental.

Le conseil syndical (membres désignés par les communes adhérentes aux intercommunalités participantes) se prononce sur les questions budgétaires, les investissements et toutes questions relatives au fonctionnement du SYMAGEV. Parmi ses membres, un bureau élu a été constitué. Il est animé par un **président** assisté de **plusieurs vice-présidents** en charge des travaux, des finances, du social et des perspectives. Ils sont les **interlocuteurs de proximité** de la directrice qui gère, anime et coordonne une équipe de onze personnes qui assurent l'interface avec les voyageurs et s'occupent de l'entretien des aires. **Pascal Wolf**, adjoint aux finances, est le **représentant pour notre commune.**

Néanmoins, la préoccupation principale demeure la recherche d'une offre d'habitat adéquat afin de s'adapter le mieux possible aux modes de vie des gens du voyage

Article inspiré du magazine communal Sciez en un clin d'œil N°3

LA SITUATION À DOUVAIN GENS DU VOYAGE

Le groupe qui s'était installé illégalement sur l'aire d'accueil située vis à vis du hameau des Petites Conches a finalement été expulsé le vendredi 16 avril, après 7 semaines de difficile cohabitation.

Rapide historique :

En 2019/ 2020, un précédent groupe était resté sur l'aire pendant près de 18 mois. Au vu de son comportement (déjections humaines sur le territoire, insultes, menaces, coups de feu, rodéo, nuisances sonores, etc) la tension dans le quartier était devenue extrême.

Au lendemain des municipales, le 5 juillet, Madame le Maire avait pris contact avec Monsieur le Sous-Préfet et le SYMAGEV pour organiser leur départ.

Par ailleurs plusieurs visites sur l'aire avait permis une relative accalmie jusqu'à leur départ en octobre.

Dans l'hiver les **travaux de remise en état de l'aire** ont coûté **85 000 euros.**

Cette année, fin février, expulsé de la région d'Annemasse, un groupe similaire exige d'investir l'aire. Les travaux de réfection n'étant pas terminés, et la sécurité ne pouvant être assurée il leur est adressé une fin de non-recevoir. Ils forcent alors l'accès en cassant le mur et **s'installent en toute illégalité.**

Dès l'intrusion constatée, M. Podevin, Mme Guillaume (président et directrice du Symagev), et moi-même nous rendons sur place pour exiger leur départ et la libération des lieux. Face à leur refus, **des plaintes sont déposées** en gendarmerie et, **la procédure d'expulsion est mise en route.**

Il aura fallu près de deux mois pour qu'elle aboutisse. Pendant tout ce temps de nombreux échanges ont eu

lieu entre Madame le maire, la gendarmerie, la Sous-préfecture et le SYMAGEV pour les tenir informés de la situation et du difficile vécu pour les habitants du hameau du fait du comportement inacceptable du groupe.

Dans le même temps Madame le Maire a gardé, le contact avec le groupe et tenté d'obtenir un comportement plus respectueux et je pense qu'il faut un certain courage pour le faire.

Nous exprimons toute notre **sympathie et notre soutien aux habitants des Petites Conches**, qui ont subi à nouveau des semaines difficiles et ont su garder leur sang-froid.

S'il n'est pas toujours possible de communiquer au jour le jour sur les négociations en cours, les habitants de Petites Conches doivent savoir que **leurs élus sont à leurs côtés.**

Enfin, nous remercions le **Symagev** qui a tenu bon dans sa démarche d'expulsion, et **Monsieur le Préfet** qui a requis la force publique pour l'expulsion du groupe le 16 avril.

Un grand merci également aux **forces de gendarmerie** de Thonon, et de la COB de Douvaine. Ils sont intervenus chaque fois qu'un problème leur était signalé.

Aujourd'hui l'aire nécessite à nouveau une remise en état suite à de nouvelles dégradations. Les réparations, réalisées par le SYMAGEV, ont commencé.

Notre volonté, avec le SYMAGEV, est que le prochain groupe respecte les lieux et le voisinage.

Pascal Wolf, délégué au SYMAGEV, adjt aux finances et à l'urbanisme.

FINANCES

PRÉSENTATION DU BUDGET 2021

C'est à M. Pascal WOLF, 2^{ème} adjoint délégué aux finances et à l'urbanisme qu'a été dévolue la mission de présenter le premier budget de la mandature à la nouvelle assemblée délibérante, qui l'a approuvé à la majorité lors de la séance du 29 mars 2021.

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de **7 809 347 €**, et en investissement à la somme de **8 681 536 €** ;

Les prévisions budgétaires affichent la volonté de la nouvelle majorité de réaliser dès le début de mandat le programme proposé aux Douvainois ; Ce budget 2021 s'inscrit dans un contexte inédit de crise sanitaire, économique et sociale contenu par un plan de relance de l'économie.

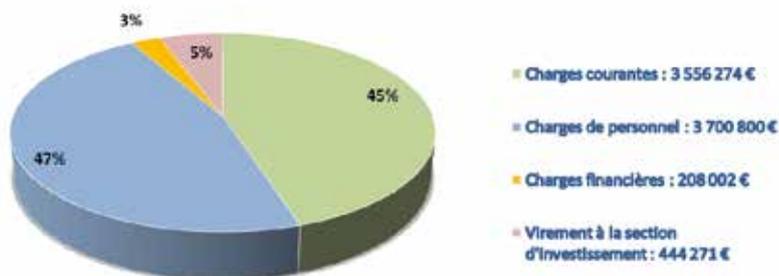
Cette année, nous avons des incertitudes sur les recettes, notamment des fonds frontaliers directement impactés par l'augmentation du chômage de certains secteurs économiques. Les investissements sont soutenus avec **7.5 M€ de crédits ouverts pour assurer la poursuite des travaux déjà engagés en 2020 ainsi que les nouvelles opérations.**

En section de fonctionnement, les efforts budgétaires portent principalement sur le renforcement des moyens en personnel au service de la population, dans les domaines de la sécurité et de la restauration scolaire.

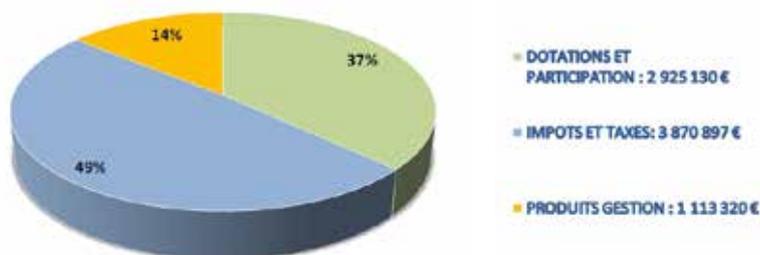
La municipalité a volontairement fait le choix **de ne pas accroître la charge des impôts locaux** pesant dorénavant sur la taxe foncière depuis la suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales décidée par l'Etat ; le financement des investissements sera assuré en partie par un recours mesuré à l'emprunt, afin de faire bénéficier la collectivité des taux historiquement au plus bas et actuellement en deçà de l'indice des prix à la consommation.

Globalement, Douvaine s'inscrit dans la continuité d'une gestion saine et prudente de ses finances communales pour lesquelles le trésor public lui attribue une note de 18/20.

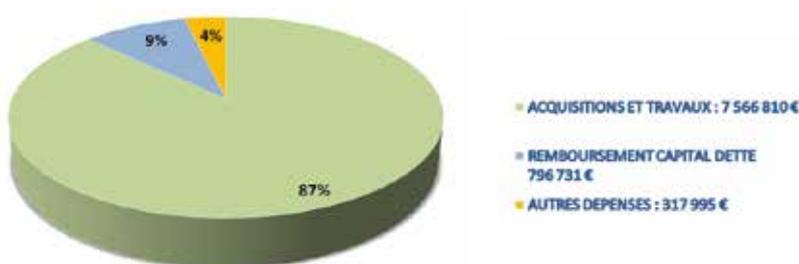
Dépenses de fonctionnement - Budget primitif 2021 : 7 909 347€



Recettes de fonctionnement - Budget primitif 2021 : 7 909 347€



Dépenses d'investissement - Budget primitif 2021 : 8 681 536 €



Recettes d'investissement - Budget primitif 2021 : 8 681 536 €



AVEC NOTRE CHEF DE SERVICE DE LA POLICE MUNICIPALE

La Police Municipale de Douvaine se réorganise avec la création d'un nouveau poste de chef de police municipale. Rencontre avec M. Norbert Quirot :



53 ans, marié, 2 enfants,
De Nancy, Lorrain.
26 ans de carrière dans
la police municipale.
Formateur à l'école de police
/ Educateur football /
Moniteur de prévention routière

Bonjour M. QUIROT, vous êtes le nouveau Chef de Service, Responsable de la Police Municipale de Douvaine depuis le 1^{er} avril. Pouvez-vous présenter, et nous en dire plus sur votre parcours ? En quelques mots : ancien Gendarme Auxiliaire à la BDRJ de Metz, puis Gardien de la Paix en Police Nationale, j'ai souhaité intégrer la Police Municipale. S'en suit une longue carrière : responsable de la PM de Neuves-Maisons pendant 11 ans, puis Responsable de la PM de Ludres en 2006 durant 10 ans, puis de nouveau responsable à St Nicolas de Port pour restructurer totalement la Police Municipale durant 5 ans.

J'avais envie de relever un nouveau challenge, de changer de région, j'ai postulé et été retenu dans plusieurs communes. J'ai choisi Douvaine, où le projet et la volonté politique me plaisait : restructurer le service de la Police Municipale, en tissant du lien social et pédagogique, et en faisant respecter les règles.

Comment vous voyez vos premiers projets ? Je vais proposer différents projets de services :

- Revoir l'amplitude horaire de travail : pour permettre une **présence policière plus assidue sur le terrain**, dans tous les quartiers, à d'autres horaires, en V.T.T...
- Organiser des **permanences pour accueillir les administrés**. Puis aller les voir, les écouter, avoir un petit mot pour chacun, régler les doléances.
- Faire respecter ce qui doit être respecté.
- Mettre en place toutes les missions qui nous incombent: entre autres, prévention du bruit, de la vitesse...

Une fois notre effectif complet, nous devons travailler en parfaite **coordination avec la Brigade de Gendarmerie**.

Quelle est la place de la vidéo-protection dans cette organisation ? C'est un outil supplémentaire pour la sécurité de la commune, c'est une **évolution indispensable**.

Comment la Police municipale s'est-elle adaptée à la situation sanitaire ? Au delà du rôle de contrôle,

et de prévention, nous sommes aussi là pour faire respecter le couvre-feu et le confinement.

Vous avez un goût particulier pour la pédagogie, pouvez-vous en dire plus ? Je souhaite mener des **actions de prévention** dans les écoles et collèges (sécurité routière, harcèlement, racket...). Il faut aussi **apprendre aux jeunes comment se conduire aux abords des écoles**, leurs rôles en tant que piéton, en tant que cycliste... **J'aime le relationnel avec les jeunes**. Intervenir dans les écoles c'est important, et sur du long terme ça porte ses fruits.

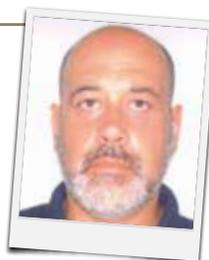
Sur vos précédents postes, vous avez formé des « patrouilleurs scolaires », racontez-nous ? Oui, j'aimerais proposer aux Douvainois (personnel communal et citoyens), par le biais d'une formation théorique et pratique mais également avec une habilitation, de **devenir « patrouilleur scolaire »**. On redonnera des renseignements à ce sujet, il y a plusieurs projets envisageables.

Que doit-on vous souhaiter pour l'avenir ? Je souhaite que l'on réussisse comme il se doit le challenge proposé, **je tiens à remercier les Douvainois pour leur accueil**.

Propos recueillis par C.F.



Place de l'Hôtel de Ville
Tél. 04 50 95 86 96
Permanence en cours d'élaboration



Franck Debono,
Brigadier-Chef Principal,
à Douvaine depuis 2019.
50 ans, 3 enfants, du Var.

« Je trouve ce recrutement très positif, cela va nous permettre de faire davantage de prévention, et de renouveler les contacts avec la population, les commerces, la gendarmerie. J'ai beaucoup d'espoirs avec notre nouveau responsable que les choses avancent. »

« Autre avancée, nos nouveaux locaux (à côté de l'office du tourisme), qui vont faciliter la visibilité de la police municipale et l'accueil des administrés. »

URBANISME

RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL

Thonon Agglomération continue les travaux d'élaboration du RLPi (règlement local de publicité intercommunal).

Qu'est-ce qu'un RLPi ?

Le Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) est un **document d'urbanisme encadrant l'affichage extérieur**. Il vise à trouver le juste équilibre entre la **préservation de notre cadre de vie et la nécessaire visibilité des activités économiques, commerciales, culturelles ou associatives**. Sont concernés les dispositifs suivants :



Il fixera, par zones, **les règles à respecter** pour l'installation de ces dispositifs.

Ces prescriptions porteront sur les formes, les dimensions, les couleurs, la densité, la typologie des supports publicitaires, ou encore leur mode d'éclairage.

Pourquoi un RLPi ?

Se doter d'un tel « outil de planification » (ce sera le tout premier à l'échelle des 25 communes de l'agglomération) constitue une véritable « plus-value ». En effet le RLPi permettra de :

- **Généraliser et harmoniser la réglementation locale sur l'ensemble du territoire** de Thonon Agglomération, car à ce jour, seules 5 communes sont dotées d'une réglementation locale, plus ou moins ancienne : Anthy-sur-Léman, Douvaine, Massongy, Sciez et Thonon-les-Bains.

- **Adapter la réglementation nationale (RNP)** au contexte territorial local (géographie, desserte routière, organisation urbaine, zones d'activités...), ainsi qu'à l'ambition des élus de Thonon Agglomération.
- **Encadrer certains paramètres non traités par la réglementation nationale** : dispositifs de moins de 1 m², nouvelles technologies d'affichage...
- **Proposer une réglementation plus contraignante**, et souvent plus vertueuse que celle du RNP sur tout le territoire, sauf dans certains cas et certains secteurs dits « d'interdiction relative », où la publicité peut être réintroduite, sous conditions. Mais avec ou sans réglementation locale, un principe demeure : la publicité est interdite hors agglomération.
- **Appliquer le RLPi de façon rétroactive** : une fois approuvé, le RLPi entraînera une obligation de mise en conformité :
 - o des publicités et de pré-enseignes existantes, dans un délai de 2 ans
 - o des enseignes existantes, dans un délai de 6 ans.

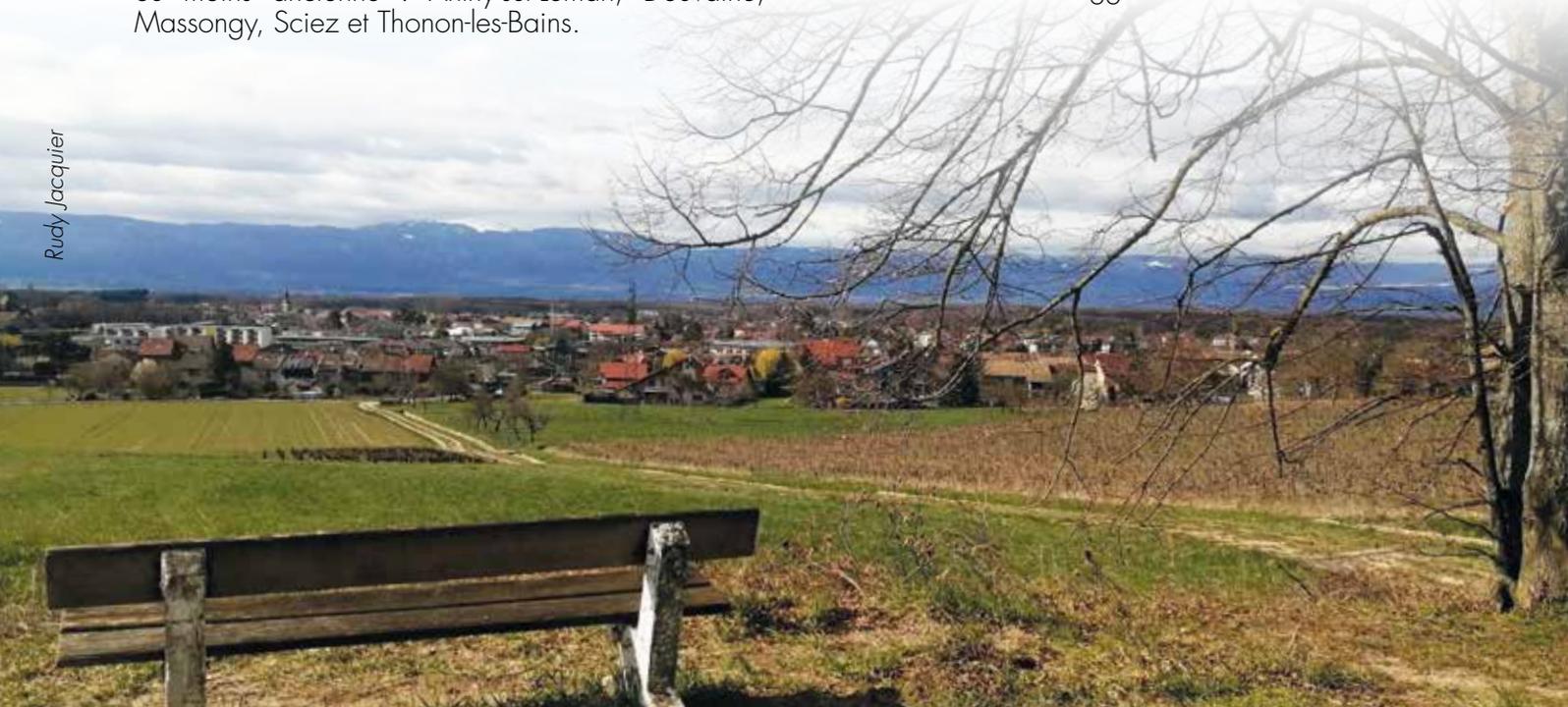
Les Maires seront compétents pour appliquer le RLPi sur leur commune (gestion des demandes d'affichage), et pour exercer leur pouvoir de police de l'affichage. Aujourd'hui, dans les communes dépourvues de réglementation locale, c'est le Préfet qui exerce ce pouvoir de police.

Prochain RDV : RÉUNION PUBLIQUE N°2

RÉUNION PUBLIQUE N°2 de concertation autour du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi).
AFFICHAGE PUBLICITAIRE : Des orientations à la réglementation

Jeudi 20 MAI 2021, à 18h30.

Réunion diffusée EN DIRECT sur You Tube THONON AGGLO - www.thononagglo.fr



RAPPEL SUR LA REGLEMENTATION DES HAIES

De nombreux conflits entre voisins naissent du non-respect des distances de plantations et de leur entretien. Les règles sont toutefois différentes s'il s'agit de propriété publique ou privée.

Plantation entre deux propriétés privées et entre une propriété privée et une propriété publique :

Selon l'article 671 du code Civil, les plantations dépassant 2 mètres de hauteurs, doivent être plantées à au moins 2 mètres de la limite de propriété. Si les végétaux ne dépassent pas les 2 mètres, ils peuvent être plantés à 0.50 mètre de la limite séparative.

En cas de non-respect des règles (selon l'article 672 du code Civil), un arrachage des végétaux pourra être demandé par le voisin devant le tribunal d'instance.

Si les distances sont respectées mais que les plantations causent des dégâts chez le voisin, celui-ci pourra demander l'élagage des branches dépassant chez lui. Il ne pourra cependant, pas le faire lui-même. Contrairement aux branches, le voisin a le droit de couper les racines, ronces et brindilles qui dépassent chez lui. Il a également le droit de ramasser les fruits tombés naturellement au sol et non les cueillir.

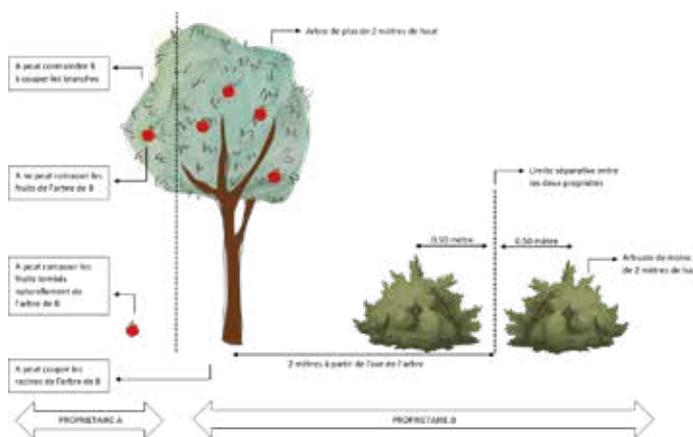
Plantation pour des propriétés publiques :

Au titre de ses pouvoirs de police, et par souci de sécurité, le Maire peut exiger des propriétaires

l'élagage des plantations riveraines d'une voie publique (croisements, virages, points dangereux) pour assurer une meilleure visibilité. Il n'y a aucune règle quant aux distances de plantations le long des chemins ruraux, mais elles doivent respecter les servitudes de visibilité et les obligations d'élagage prévues à l'article R 161-24.

Article issu du magazine Trait d'plume-
Le journal municipal de Messery n°15

RAPPEL : La loi 2014-110 du 6 février 2014 appelée loi Labbé prévoit une interdiction d'usage et une restriction de vente de tous les produits phytosanitaires de synthèse dans les jardins privés et à l'ensemble des personnes publiques (Roundup par exemple).



PETITS RAPPELS EN MATIÈRE D'URBANISME

Travaux soumis à déclaration préalable

- Edification de clôture et portail
- Piscine enterrée et hors sol dont la surface du bassin est supérieure à 10 m²
- Ravalement de façades
- Réfection toiture
- Aménagement des combles ou d'un garage
- Changement de destination d'un local
- Construction de plus de 5 m² de surface de plancher
- Extension d'une habitation jusqu'à 40 m² de surface de plancher
- En règle générale, tous travaux modifiant la façade

Travaux soumis à permis de construire

- Nouvelle construction d'une emprise au sol de plus de 20 m²
- Changement de destination d'un bâtiment accompagné de modification de façade

Pour rappel le document d'urbanisme applicable est le Plan Local d'Urbanisme intercommunal approuvé le 25 février 2020 en ligne sur le site de la commune

de Douvaine ou sur le site de Thonon Agglomération. Les travaux non soumis à autorisation ne sont pas dispensés de respecter les règles d'urbanisme.

Bruits de voisinage

Les travaux privés sont autorisés les jours ouvrables de 9h à 19h, les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h et sont interdits les dimanches et jours fériés (arrêté communal 6-1/2020_243).

Les travaux de chantiers dits professionnels sont autorisés du lundi au samedi de 7h à 20h et interdits les dimanches et jours fériés (arrêté préfectoral 324 DDASS/2007).



COORDONNÉES DU SERVICE URBANISME

Tél. 04 50 95 86 95

Mail : marie-paule.grosjean@ville-douvaine.fr

Le service est ouvert au public les lundis et mardis de 13h30 à 17h00 et les mercredis de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

ENFANCE ET JEUNESSE

QUEL MODE DE GARDE POUR MON ENFANT ?

Vous venez d'avoir un enfant ?
Vous êtes parents ou futurs parents, et êtes à la recherche d'un mode de garde ?

Les possibilités d'accueil pour votre enfant à Douvaine :

Accueil
collectif

MULTI ACCUEIL
Sucre d'Orge

60 places dont 10 en halte-garderie.
Sur dossier.
Pour enfants âgés de 2 mois 1/2 à 3 ans.

Prochaines inscriptions :

- Crèche, pour la rentrée de septembre 2022, dès septembre 2021
- Halte-garderie, pour l'année en cours, jusqu'à décembre 2021

6 allée de la colline - 74140 DOUVAINE
04 50 94 56 13 maison.enfance@ville-douvaine.fr

Accueil
individuel



Assistants maternels

Renseignements pendant les permanences téléphoniques :
Mardi et Jeudi de 14h à 17h

74140 DOUVAINE
07.79.49.52.15 ram@ville-douvaine.fr



RAM INTERCOMMUNAL DOUVAINE- BONS EN CHABLAIS – BALLAISON



A compter du lundi 26 avril 2021, le RAM (Relais assistants maternels) réorganise ses temps de rendez-vous et de permanences téléphoniques, ainsi que les temps d'accueils collectifs à destination des gardes à domicile et des assistants maternels du secteur. Voici sous forme de tableau le nouveau planning du RAM :

JOUR	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi	Temps d'accueils collectifs sur inscription 9h - 11h / Bons en Chablais	Permanence pour les rendez-vous 14h - 18h / Bons en Chablais
Mardi	Temps d'accueils collectifs sur inscription 9h - 11h / Douvaine	Permanences téléphoniques 14h - 17h
Mercredi	/	Permanence pour les rendez-vous 13h30 - 17h / Douvaine
Jeudi	/	Permanences téléphoniques 14h - 17h
Vendredi	/	/

Je vous remercie de privilégier les appels durant les permanences téléphoniques, hors ces temps de permanences, de m'envoyer un mail (adresse email ci-contre).

Les accueils physiques se font uniquement sur rendez-vous.

Les prises de rendez-vous se font lors des permanences téléphoniques ou par mail.

Bon printemps à tous.

K Bernard pour le RAM



**RAM INTERCOMMUNAL DOUVAINE-BONS
EN CHABLAIS-BALLAISON**

TELEPHONE : 07 79 49 52 15

E-MAIL : ram@ville-douvaine.fr

SITE INTERNET :

[http://www.douvaine.fr/education-et-jeunesse/
petite-enfance/relais-assistants-maternelles-ram](http://www.douvaine.fr/education-et-jeunesse/petite-enfance/relais-assistants-maternelles-ram)

LE SAVIEZ-VOUS ?

A Douvaine :



ENFANCE ET JEUNESSE

POUR NOS BAMBINS DOUVAINOIS !

Les professionnels de la petite enfance se mobilisent partout en France pour revendiquer le droit de pouvoir travailler dans des conditions décentes afin de favoriser le **bon épanouissement des enfants** accueillis dans les structures et chez les assistantes maternelles.

En effet, le projet de décret en application à l'ordonnance sur la réforme des modes d'accueil (article 99 de la loi ASAP) se traduirait par une dégradation des conditions d'accueil : accueil en surnombre, surfaces revues à la baisse, directeurs inexpérimentés...

Les professionnels de la petite enfance réclament aujourd'hui : un ratio plus élevé du nombre de diplômés par structure, une meilleure reconnaissance des diplômes du secteur de la petite enfance, des séances d'analyse de pratique professionnelle régulières.

Ils revendiquent également plus d'espace par enfant et davantage de moyens humains.

Sans quoi, les professionnels n'auront plus qu'à se greffer deux bras supplémentaires et faire abstraction des pleurs et sollicitations des enfants, s'en tenant à du « gardiennage » sans possibilité d'accompagnement éducatif et pédagogique.

Mais ce n'est pas ce que souhaite la commune de Douvaine pour nos chers bambins !

Depuis 16 ans déjà, la crèche accueille les enfants dans des locaux pensés et agencés avec soin. La mairie de Douvaine, forte de sa politique petite enfance, soutient les projets en ce sens, assure le recrutement des professionnelles au-delà des préconisations gouvernementales, veille à leur remplacement et préserve ainsi l'équipe de l'usure professionnelle. Reconnue et soutenue, l'équipe du multi-accueil, diplômée, qualifiée, consciencieuse, s'investit pleinement dans ses missions auprès des enfants, elle mutualise ses compétences au service de l'épanouissement de nos petits Douvainois.

C'est une chance pour les familles, les enfants et les professionnelles de pouvoir évoluer dans de telles conditions et il est important d'en prendre conscience.

L'équipe Multi Accueil Sucre d'Orge

Pendant la fermeture de la crèche, on se débrouille comme on peut !



ARTISTES EN HERBE À LA CRÈCHE SUCRE D'ORGE



MULTI ACCUEIL
Sucre d'Orge

A la crèche, l'art sous toutes ses formes est abordé, exploré, exploité, adapté aux différentes tranches d'âge des enfants.

CARCAJOU VOUS ACCUEILLE

Carcajou

CARCAJOU est un lieu d'accueil, de rencontres de loisirs et de jeux pour les enfants de 0 à 4 ans !

- L'enfant est accompagné de sa maman, son papa, ses grands-parents ou de tout autre adulte responsable.
- 2 accueillants
- Anonymat préservé.
- Tirelire : participation libre.

» **A Douvaine** : 24, route de Genève
Lundi de 9h00 à 11h30 (au lieu de 12h00)
Le mardi de 14h30 à 17h30 (au lieu de 18h00)
Le 2^{ème} et 4^{ème} jeudi de 14h30 à 17h30 (au lieu de 18h00)
Le samedi de 9h00 à 11h30 (au lieu de 12h00)

» **A Sciez** : 95 avenue de l'Eglise (ancienne crèche)
Le 1^{er} et 3^{ème} jeudi de 9h00 à 11h30 (au lieu de 12h00)

Le vendredi de 9h00 à 11h30 (au lieu de 12h00)

Pendant le confinement, Carcajou est ouvert aux jours et horaires habituels



Tél : 04.50.35.86.18 (local de Douvaine)
Plus d'information sur : www.carcajou.org

ENFANCE ET JEUNESSE

ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE

L'école est fermée depuis le **mardi 6 avril**. Nous accueillons comme l'année dernière les enfants du personnel prioritaire avec des enseignants et Atsem volontaires. Les projets scolaires sont donc suspendus en attendant de nouvelles directives.

Pour les enfants nés en 2018, les inscriptions pour la rentrée prochaine sont maintenues. Il suffit d'aller à la mairie pour retirer un dossier et le remplir avant de contacter l'école et de prendre rendez-vous.

Nous espérons revoir très vite tous nos petits élèves pour continuer ensemble les apprentissages de fin d'année !

L'école maternelle

LES PETITS CHAMPIONS DE LA LECTURE

Les « petits champions de la lecture » est un championnat national de lecture à voix haute pour les élèves en classe de CM2. Une jeune Douvainoise scolarisée à l'école du Maisse fait partie des champions départementaux, bravo !

Grand jeu
national
de lecture
à voix haute



ÉCOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE

Alors que nous vivons un 3^{ème} confinement avec des restrictions imposantes, je tenais à saluer le formidable travail réalisé par Mr Chaubiron (Directeur de l'école) et Mme Dorcier (Responsable vie scolaire) pour maintenir un service minimum et une continuité pédagogique. La circulation des variants du Covid n'a pas permis de laisser les écoles ouvertes, les variants sont en effet 40 à 70% plus contagieux que le Covid.

Après les annonces du Président de la République, c'est l'ensemble des acteurs éducatifs qui se sont réunis pour trouver des solutions de garde pour les

enfants de personnels prioritaires avant et pendant les vacances scolaires. C'est avec l'expérience de ces derniers mois que l'organisation de la garderie s'est rapidement mise en place. Je salue également l'ensemble des personnels scolaires qui oeuvrent chaque jour pour le bien être et la sécurité de vos enfants.

En espérant qu'avec ce dernier confinement nous sortions enfin du tunnel et que nos enfants puissent reprendre rapidement le chemin de l'école.

*Karine Le Reun
Adjointe Vie scolaire*

ÉCOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE « DE LA PAGE BLANCHE A LA SCENE »

Les classes de CE2 de Mmes Perrolaz et Thévenot ainsi que la classe de CM1 de Mme Devolder (et les adultes volontaires) ont participé au projet « de la page blanche à la scène » avec les poètes Yves Béal et Frédérique Maïaux. (Collectif « un euro ne fait pas le printemps »). Collectif présent sur le territoire sur l'année 2019/2020 et initié par Thonon Agglomération suite à un appel à projet.

Ces derniers sont venus plusieurs fois à l'école et les participants se sont initiés à l'écriture poétique en écrivant un texte individuel mais aussi collectif. Travailler autrement, s'entraider, redécouvrir la langue avec plaisir, en jouant avec les mots... Vivre et partager tous ensemble (adultes et élèves) une expérience formidable !

Elle s'est conclue par un film réalisé en février.

Ce jour-là, accompagné par des musiciens professionnels, chacun a interprété son texte.

Le matin était réservé aux répétitions pour se familiariser avec le micro, la scène...

Le tournage a eu lieu l'après-midi.

Un merveilleux souvenir pour tous !

Ce projet, initié l'an dernier avec 4 classes (mêmes enseignantes plus la classe de M.Vernet et Mme Schilacci), avait été interrompu juste avant la fin du fait de la crise sanitaire.



ENFANCE ET JEUNESSE



Remise des recueils de poèmes, école du Maisse ↗

4 février 2021

Lucette Chollet (Adjointe Petite enfance),

Frédérique Maïaux (Collectif 1€),

Karine Le Reun (Adjointe Vie scolaire),

Yves Béal (Collectif 1€)

↖
Classe de Flora DEVOLDER

Afin de valoriser le travail effectué, le collectif a aussi mis en page un recueil « Ose construire ton soleil » qui retrace l'ensemble des poèmes écrits par les enfants des classes de primaire et du collège, nous remercions la commune qui a financé l'impression et a permis à chaque élève de repartir avec son livre.

Ainsi, chacun peut conserver une trace de cette parenthèse poétique singulière.

Ce projet est avant tout une aventure humaine chaleureuse !

En effet, les artistes sont en résidence : durant leurs interventions dans les différentes communes, ils sont hébergés par des « adoptants » volontaires impliqués dans le projet.

C'est l'occasion de se connaître autrement, d'échanger et de tisser des liens ; ce sont des moments de partage et de convivialité très enrichissants !

Cela donne une dimension supplémentaire au projet.

Les enseignants

Parce que le partage est source d'enrichissement, parce que la crise sanitaire n'aura pas réussi à freiner l'engouement de nos enfants, je vous partage ici un poème écrit par l'un d'entre eux. Ce recueil est disponible à la bibliothèque de Douvaine ainsi qu'à la Mairie.

KLR

J'ai fredonné pour toi les plaisirs de la vie
Être une hirondelle pour voler libre sur les crêtes.
Être gourmand de continent et de liberté
Mais gravir la montagne pas à pas

Le chocolat rendant le sourire au temps
Le voyage des violons entraîne un rêve de délices
et les vibrations du corps
La beauté de la nature, la chaleur comme les boutons de la vie
Claire

ENFANCE ET JEUNESSE

DISTRIBUTION DU COMPOST PRODUIT AU COLLÈGE DU BAS CHABLAIS



Limitier le gaspillage, réduire et valoriser les déchets font partie des engagements pris par le collège DU BAS CHABLAIS qui œuvre au service des ODD (objectifs de développement durable) 3, 13 et 15. Un défi de chaque jour pour l'établissement qui sensibilise depuis plusieurs semaines les élèves de 6^{ème} à travers les enseignements des cours de sciences et de technologie et les animations de l'association FNE74 sur le projet «réduction et gestion des déchets» (association financée par Thonon Agglo).

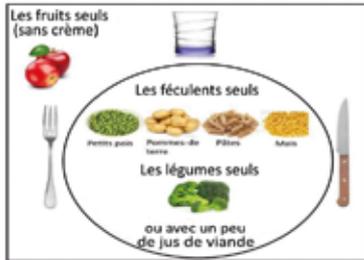
Limitier le gaspillage et produire du compost au collège est le fruit d'une coopération entre :

- le gestionnaire, le chef et les agents qui proposent chaque jour des repas de qualité cuisinés de

- préférence avec des produits locaux, bio et de saison.
- les demi-pensionnaires qui réalisent le tri en fin de repas. Gestes d'une importance capitale pour la qualité du compost.
- les agents qui valorisent les déchets en assurant toutes étapes du compostage.

Vendredi 19 mars, les élèves du club ODD (Objectifs Développement Durable) ont effectué la distribution de ce compost d'excellente qualité.

Je composte au collège



Affiche produite par le club ODD



Noa, David et Morgane, volontaires pour accueillir les parents

Distribution du compost

RENCONTRE DES ÉLÈVES DE SIXIÈME DU COLLÈGE DU BAS CHABLAIS AVEC L'ASSOCIATION FNE74 (FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT 74)

DANS LE CADRE DU PROJET PÉDAGOGIQUE « RÉDUCTION ET GESTION DES DÉCHETS »

Grâce au financement de Thonon Agglo, toutes les classes de 6^{ème} ont rencontré à deux reprises l'association FNE74 pour comprendre l'importance de la réduction et de la gestion des déchets.

Lors de la première rencontre, les élèves ont découvert à travers un atelier pratique les différentes parties qui constituent un sol. Ils ont recherché et observé les êtres vivants qui l'occupent ainsi que leur position dans les réseaux trophiques.

Au cours de la deuxième rencontre, les différentes étapes du compostage réalisé au collège, depuis les restes des repas du restaurant scolaire jusqu'au compost ont été appréhendés. C'est en participant à un mime interactif que les élèves ont abordé les différentes étapes du cycle de décomposition de la matière : une manière originale et ludique pour faire du lien entre le fonctionnement de l'écosystème sol et l'importance du geste de tri réalisé en fin de repas par chaque élève. Enfin, la notion de déchets a été abordée sous différents angles en relation avec l'importance des gestes de tri.

Ces animations de qualité, appréciées par les élèves, intégrées aux cours de sciences et technologies

sont au service de différents ODD (Objectifs de développement Durable) :

- ODD 3 : bonne santé et bien-être ;
- ODD 12 : consommation et production responsables ;
- ODD 13 : mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques ;
- ODD 15 : protection de la faune et de la flore terrestre.

En impliquant une grande partie de la communauté éducative (enseignants, agents, élèves, parents, gestion, direction, vie scolaire), en s'appuyant sur les enseignements, et en travaillant en partenariat, le collège du BAS CHABLAIS s'inscrit dans une démarche de développement durable.

Virginie Lançon
Professeur Collège
du BAS CHABLAIS



Observation des différentes étapes de décomposition depuis les restes de repas jusqu'au compost



ENFANCE ET JEUNESSE

CHANTIERS JEUNES

Même l'épidémie ne les a pas interrompus en 2020 c'est donc confiants que nous relançons les Chantiers jeunes : du 12 au 30 juillet 25 à 30 jeunes de 15 à 17 ans pourrons, au sein de la commune, avoir une première expérience professionnelle encadrée par nos services. Accompagnés par l'EPDA (Etablissement de prévention spécialisée) et le BJJ (Bureau Information Jeunesse) c'est la 12^{ème} année que la commune offre cette opportunité.

Je fais le vœu que cette nouvelle édition marque le début d'un retour progressif à une vie meilleure !

Claire Chuinard, Maire



PARLE JE T'ÉCOUTE

L'association Parle je t'écoute a inauguré en petit comité ses locaux situés dans l'ancienne MJC (face à la mairie). Ce sont plus de 22 situations de harcèlements qui ont pu être pris en charge depuis janvier 2021.

35 rue de Centre, 07 49 77 60 21
info@parlejetecoute.fr



LA MISSION LOCALE JEUNES DU CHABLAIS, AU CŒUR DU PLAN DE RELANCE 1JEUNE1SOLUTION



Pour faire face aux conséquences économiques de la crise sanitaire, un plan de relance économique de 100 milliards d'euros a été lancé avec pour priorité la lutte contre le chômage et la préservation de l'emploi.

Dans le cadre du plan 1jeune 1solution, les Missions Locales sont mobilisées pour réussir le plan jeunes.

Le plan « #1jeune1solution » comporte une série de mesures incitatives pour les entreprises à l'embauche des jeunes.

VOICI QUELQUES-UNES DES MESURES DU PLAN JEUNES :

Prolongation des Aides à l'embauche des moins de 26 ans :

Aide à l'embauche prolongée jusqu'au 31 mai 2021. Jusqu'à **4000 euros de compensation de charges** pour les entreprises/associations.

Une aide attribuée pour tout jeune de - 26 ans recruté entre le 1^{er} août 2020 et le 31 mai 2021 sur des contrats de plus de 3 mois.

Aides exceptionnelles aux apprentis et aux contrats pro.

Les aides sont **prolongées** pour les contrats conclus entre le **1^{er} mars 2021 et le 31 décembre 2021** (initialement le 31 mars 2021).

5 000 € pour un salarié mineur et 8 000 € pour un salarié majeur pour des contrats du CAP à BAC +5

Contrats aidés : avec le PEC Jeunes et CIE Jeunes

LE PEC Jeunes (Parcours Emploi Compétences) pour un CDI ou un CDD de 6 mois minimum. Tryptique emploi-formation-accompagnement secteur non marchand / associatif. Aide : 65% du SMIC

LE CIE Jeunes (Contrat Initiative Emploi) pour des CDI ou CDD d'au moins 6 mois. Taux unique de 47% du SMIC dans le secteur marchand

Source : travail-emploi.gouv.fr



Membre à part entière du service public de l'emploi, les Missions Locales accompagnent les entreprises dans leurs recrutements de jeunes et pour leur maintien dans l'emploi.

Pour des informations sur les contrats de travail, sur les dispositifs d'aide à l'embauche le service emploi de la Mission locale vous répond par téléphone au **04.50.26.36.97**

ou par email : emploi@ml-chablais.org

Vous pouvez également déposer une offre d'emploi sur notre site internet dans la rubrique employeurs > déposer une offre d'emploi

ENFANCE ET JEUNESSE



↖
Stage cinéma et contes

↗
Stage l'heure de nous manifester



RETOUR SUR LES VACANCES D'HIVER 2021 A LA MJC

ALJ : SECTEUR JEUNES DE LA MJC.

Malgré le couvre-feu et toutes les activités non autorisées, les jeunes de l'ALJ ont eu la chance de pouvoir prendre part aux deux stages suivants :

Stage «L'heure de (nous) manifester»

Une semaine entre ateliers philo et arts plastiques, où comment les jeunes ont détourné leurs « ras-le-bol » et trouvé des solutions pour y remédier. En photo, les panneaux de la manifestation permanente installée dans le hall de la MJC.

Stage «Cinéma et contes»

Inspiré du conte Ticorps et Titête, les jeunes ont créé deux films de théâtre d'ombres. Le premier illustre la version originale du conte et le seconde offre une adaptation plus «vampiresque». Vous pouvez retrouver ces deux films sur la chaîne Vimeo de la MJC : vimeo.com/mjchablais.

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

Nous sommes heureux d'avoir pu maintenir certaines activités dans nos locaux depuis la rentrée de janvier. La dynamique de reprise a été importante pour tout le monde, enfants, parents comme animateurs. Cela a permis de renouer des contacts, d'échanger de nouveau et de pratiquer son activité favorite. Les activités suivantes pour les enfants et les ados ont pu continuer : anglais, art plastique, éveil musical, théâtre, dessin, éveil et initiation cirque.

ACTIVITÉ THÉÂTRE

Pour les CM1-CM2 et les collégiens, tous les cours de théâtres manqués depuis le début de l'année scolaire ont pu être rattrapés sous formes de stage pendant les vacances de février. Les jeunes se sont retrouvés dans la bonne humeur, sous la houlette de notre animateur Michael Bedogni.





ACCUEIL DE LOISIRS AFR



En ce printemps 2021, nous avons tous de nouveau été impactés par les annonces gouvernementales. Jusqu'ici, le centre aéré est toujours resté ouvert en parallèle des écoles, et les protocoles stricts appliqués depuis un an dans la structure par tout notre personnel, et désormais devenus des automatismes aussi pour les enfants, ont permis qu'aucun foyer ne se déclare, ni en périscolaire, ni durant les vacances, malgré la bonne centaine d'enfants accueillis chaque soir! C'est une gageure qui est relevée quotidiennement et fait l'objet d'un vrai travail ! Nous tenons donc ici à remercier, féliciter et assurer de notre soutien continu, tous ceux qui ont permis cet exploit collectif grâce à leur discipline et leur patience : parents, enfants, animateurs...

Vacances de printemps

Cependant durant ces deux semaines de vacances de Pâques (du 12 au 23 avril), du fait du 3^{ème} confinement qui a obligé toutes les structures d'accueil collectif à la fermeture, nous n'avons malheureusement pas pu ouvrir nos portes à notre public habituel. En effet, en coordination avec la mairie de Douvaine, nous n'avons accueilli en petit comité que les enfants des personnels prioritaires, tout comme lors du premier confinement il y a un an. Le programme d'activités a donc fait l'objet d'une réadaptation, favorisant les activités en extérieur afin d'offrir un grand bol d'air frais aux enfants, qui en ont plus que besoin en ce moment !

Mercredis récréatifs et périscolaire

A partir de la rentrée le 26 avril nous ré-ouvrirons progressivement en parallèle des écoles douvainoises, et terminerons avec les enfants notre voyage spatial (qui était le thème central de cette année scolaire) : de retour vers la Planète Terre, nous préparons déjà notre « amerrissage ». Ce sous-thème va nous permettre de recentrer le programme d'activités sur la thématique de la nature et l'espace, et de préparer les vacances d'été à venir. Les enfants auront l'occasion de créer leurs derniers équipements d'astronautes et de participer aux différentes activités physiques, manuelles et culturelles que nous proposerons. Cette période sera clôturée par un grand jeu spécial, pour introduire le thème de l'été.

Vacances d'été

Les grandes vacances tant attendues commenceront cette année le 7 juillet. Au cours de ces deux mois,



ENFANCE ET JEUNESSE

nous allons faire voyager vos enfants sur les différents continents. La crise sanitaire empêchant les familles de se déplacer à travers le monde, nous proposerons donc aux enfants de découvrir les us et coutumes, et la culture d'un large panel de pays. Ces vacances seront divisées en quatre thèmes successifs : Europe, Asie, Afrique et Amérique. Les activités que nous allons proposer le long des semaines d'été nous permettront d'aborder des notions comme le partage, la citoyenneté, et la mixité. Nous espérons également que les conditions sanitaires nous permettront de proposer des semaines à thème (cirque, vélo, arts martiaux, pompiers, randonnée). Chaque semaine sera agrémentée par une sortie (plage, base nautique, randonnée) et un grand jeu rassemblant les différents groupes d'âges autour d'un objectif commun.

Le programme détaillé des activités sera bientôt disponible sur notre site internet.

Vie associative

Comme l'an dernier, l'Assemblée Générale de l'Association Familles Rurales (AFR) qui gère le centre, habituellement organisée au mois de mai dans la salle du Coteau près du Cinéma, sera certainement reportée. Nous informerons tous les adhérents de la date finale de l'AG par le biais d'un mailing. La session photo également est reportée à cet automne.

Nous remercions par ailleurs tous les parents qui ont désormais pris l'habitude de la gestion des documents et inscriptions via notre « portail familles » : cela nous a permis de passer beaucoup moins de temps à la gestion administrative des dossiers pour mieux le consacrer aux animations avec enfants, mais aussi de mieux réallouer les places libérées et nouvellement disponibles (suite à annulation d'inscription, quelle qu'en soit la cause).

Prenez soin de vous ! Ne relâchez pas la garde : continuez à respecter les gestes barrière, et faites-vous vacciner !

Nous vous souhaitons un très beau printemps, et vivement cet été...



AFR Douvaine

(Association Familles Rurales),
Chemin du Maise (face à l'école élémentaire)
Contact : 04 50 94 17 03 /
accueil.afr@gmail.com / inscription.afr@gmail.com
Portail familles : <https://afr-douvaine.portail-defi.net/>
Téléchargez les programmes et tarifs sur notre site internet : www.afr-douvaine.com

CULTURE

BIBLIOTHÈQUE

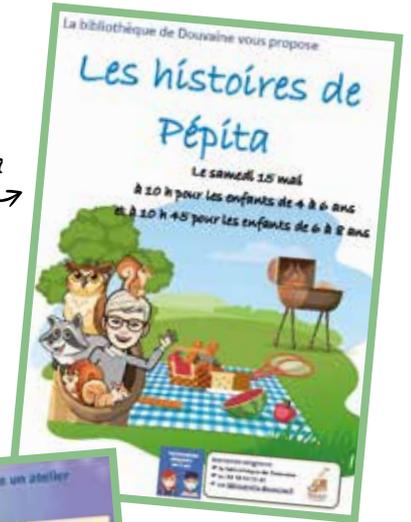


ATELIER BRICOLAGE DE PÂQUES

Préparation de Pâques →



Les Histoires de Pepita →



LA GRAINOTHEQUE

La bibliothèque propose la

GRAINOTHÈQUE

DONNEZ. PRENEZ. PLANTEZ

SEMENCES À PARTAGER

ECHANGE DE GRAINES DE FLEURS, DE LÉGUMES ...

Les graines doivent être récoltées dans un jardin où n'est utilisé aucun produit chimique

- 1 Semer des graines reproductibles et identifier les plantes
- 2 Choisir un ou plusieurs pieds parmi les plus beaux et sains
- 3 Attendre la maturité le plus longtemps possible
- 4 Par temps sec, extraire puis faire sécher les graines
- 5 Ensacher et inscrire la variété, le lieu, et la date de récolte

Bibliothèque municipale
E.A.C.
Avenue du stade
DOUVAINE
04 50 94 21 44
biblio@ville-douvaine.fr



Atelier Hirondelles de Printemps

Atelier Ruche →



Atelier Cuisine



COUPS DE CŒUR DES LECTEURS



“La guitare” de Richard Chapman

Cet ouvrage ravira tous les guitaristes qu'ils soient débutants ou confirmés. Il comporte trois parties détaillées.

La première résume la carrière et le style développé par les grands guitaristes (la liste n'est pas exhaustive).

La deuxième, photos à l'appui, nous dévoile les grandes guitares, leurs histoires et leurs principales caractéristiques.

La troisième, constitue le guide technique pour apprendre à en jouer (nombreuses grilles d'accords, gamme pentatoniques...), comment bien utiliser et entretenir sa guitare.

Cette dernière partie du livre pourra, de prime abord, rebuter les moins aguerris mais n'en demeure pas moins riche d'enseignements pour progresser.

En résumé ce guide constitue à lui seul une sorte de bible indispensable à tous les guitaristes.

JLR



L'ami Arménien de Andreï Makine

«Ce roman narre l'intense et brève amitié entre 2 adolescents, l'un orphelin et l'autre très malade, persécuté et d'une incroyable lucidité, dans la Sibérie de 1970.

Presque 50 ans plus tard, l'auteur se remémore cette rencontre improbable qui l'a marqué à jamais. Il a découvert une culture, une famille, un peuple martyrisé et cet épisode de son histoire personnelle devient une «histoire universelle» qui nous touche profondément.

Elle fait écho aux rencontres qui ont jalonné notre vie et ravive le souvenir de toutes les «belles personnes» qui nous ont marqué, aidé à nous construire, cheminé un moment avec nous et resterons dans notre cœur jusqu'à notre dernier souffle»

J2L

PRIX ROSINE PERRIER

Le prix littéraire Rosine Perrier récompense une œuvre de fiction inscrite dans un territoire.

La sélection composée de 12 titres est élaborée par un comité composé de bibliothécaires de Savoie-biblio, de bibliothèques de Savoie et Haute-Savoie et de l'association le Colporteur en étroite collaboration avec la commune de La-tour-en Maurienne.

La sélection est empruntable à la bibliothèque.

Votez pour votre livre préféré.



CULTURE

DES NOUVELLES DU CONCOURS

#BALANCETADANSE !!!

THONON
agglomération



Le 19 mai un jury composé d'artistes et d'élus locaux se rassemble pour visionner les 10 vidéos finalistes du concours de danse en ligne #BALANCETADANSE ouvert depuis le 1er mars 2020.

Les jeunes âgés de 12 à 25 ans avaient comme «mission» de se mettre en scène en vidéo sur le thème de la liberté d'expression!

A l'issue de cette soirée trois vidéos gagnantes seront sélectionnées et mises en ligne sur le site de l'école de musique et de danse de Thonon-les-bains - www.emtl.fr.

L'occasion de découvrir les jeunes talents en vidéo qui ont participé à cette grande première et peut-être vous donner l'envie de vous lancer dans l'aventure de #BALANCETADANSE saison deux!

Vous pourrez également retrouver les finalistes en photos, exposés au pôle culturel de la Visitation durant le courant du mois de juin!

On a hâte de découvrir ces jeunes qui ont continué à faire vivre la danse et la culture malgré le contexte sanitaire!

Retrouvez toutes les informations pour les inscriptions sur le site EMTL.FR



École de Musique et de Danse de Thonon

2, place du Marché, 74200 Thonon-les-Bains
04 50 26 01 43
www.emtl.fr



École de Musique et de Danse de Thonon



@emdtthonon@classeconcours

Responsables du concours : Daniel Le Marc et Lucie Dardel
danse.emdt@emtl.fr

CULTURE

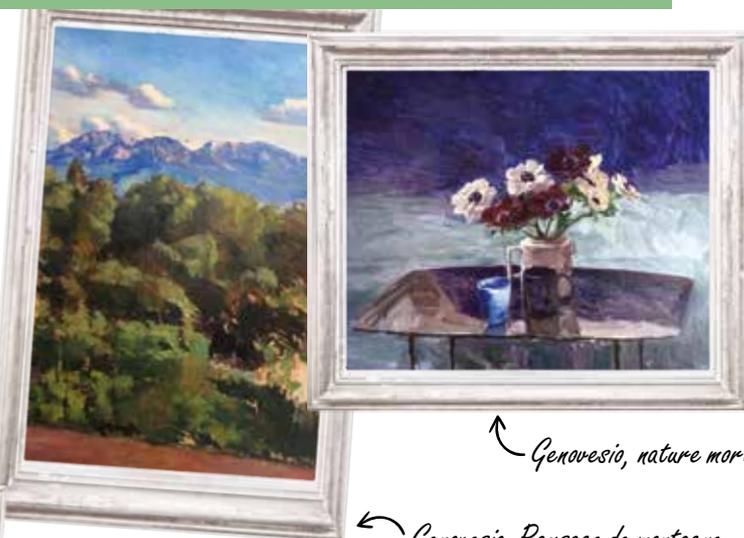
DÈS FIN JUIN, LE MUSÉE DES GRANGES DE SERVETTE OUVRE POUR UNE NOUVELLE SAISON ESTIVALE D'EXPOSITIONS ET DE DÉCOUVERTES :

AVEC LA PRÉSENCE DE DEUX ARTISTES :

Assunta Genovesio présentera un ensemble de peintures à l'huile et gouaches inspirées par la montagne, réalisées sur le motif en Haute Savoie, en Cévennes, et dans le Massif Central ainsi que des portraits gravés et quelques natures mortes. C'est le motif ou la chose vue qui lui donne l'impulsion de travailler : « En se promenant en voiture à pied ou en vélo j'ai des flashes, des visions du paysage qui me frappent, me touchent... »



Laurent vernier



Genovesio, nature morte

Genovesio, Paysage de montagne, Haute Savoie

Laurent Vernier exposera une série de dessins réalisés au stylo à bille et à la peinture acrylique, ayant pour thème les paysages de l'Ain et du Jura dont il cherche à donner un autre regard, une approche plus romantique et mystérieuse, à faire aimer cette nature tout en essayant d'en garder la spécificité.

ET L'EXPOSITION « CONQUÊTES SPATIALES » RÉALISÉE PAR LE CAUE D'ANNECY :

Dans les années 60 alors que l'Homme s'apprête à marcher sur la lune, d'autres conquêtes spatiales sont à l'œuvre pour inventer une nouvelle architecture. Les architectes Jean-Louis Chanéac, Pascal Häusermann et Claude Costy en sont des artisans avec leurs projets et réalisations où ils développent leurs visions de la ville et de l'habitat du futur, comme en 1965 dans l'exposition « l'œuf de Noverly » présentée déjà au Musée des Granges de Servette.

Au cœur de l'exposition, **le projet de centre-ville de Douvaine**, développée sous l'impulsion du maire Jacques Miguet, qu'ils réalisent tous les trois au début des années 1970, où ils matérialisent leurs idées sur un territoire. Bien qu'inachevée, la construction de cet ensemble urbain reste un témoignage majeur de cette aventure architecturale.

Des documents originaux tirés des archives du musée compléteront cette présentation.

Une visite commentée de l'exposition est prévue le samedi 10 juillet à 15h au musée, par un animateur culturel du CAUE d'Annecy

Pour les spectacles : En raison des incertitudes au niveau sanitaire, nous n'avons pas pu agender de dates pour les spectacles, vous trouverez les informations complètes dès fin mai-début juin sur la page Facebook et sur le site internet du musée, ainsi que les jours d'ouverture.



INFOS PRATIQUES

Situé au 224 Chemin des Granges de Servette
Hameau de Collongette – Chens sur Léman
Ouvert de 15h à 19h

Entrée du Musée gratuite pour tous
parcours ludique pour les enfants

Site internet : grangesdeservette.com
www.facebook.com/grangesdeservette/
Contact : info@granges-de-servette.com

CINÉMA

L'Espace CINÉMA DOUVAINE



Votre cinéma l'ESPACE n'étant toujours pas considéré essentiel à la culture, nous restons pour le moment sinistrés

Aussi, nous espérons voir bientôt le bout du tunnel, et ainsi vous accueillir, car vous nous manquez beaucoup

Bonne nouvelle. En collaboration avec la Municipalité il est envisagé pour cet été des projections de cinéma plein-air. Les dates vous seront communiquées ultérieurement.

Cinématographiquement vôtre

Philippe Piccot

FUN EN BULLE

Malgré la crise sanitaire et les différents confinements, Fun en Bulle, s'il a repoussé des projets, ne les a pas abandonnés. « Si le soleil ne revenait pas » tiré du roman de Charles Ferdinand Ramuz devrait être produit les 8, 9 et 10 octobre sous la Bulle. Pour l'instant les répétitions sont suspendues mais on croise les doigts pour les reprendre en mai.

En photo l'affiche de « Si le soleil ne revenait pas ». Avec elle, nous nous retrouvons dans la Suisse profonde dans les années 1937 et nous nous réjouissons de vous faire participer à cette autre aventure.

Notre comédie « Sale attente » devait être jouée plusieurs fois, mais Madame COVID en a décidé autrement. Nous nous lançons donc dans une nouvelle comédie que nous répéterons dès que possible. On donne rendez-vous au public douvainois en 2022.



VILLA MERCIER

Certains d'entre vous se posent certainement la question de l'usage de cette Villa ?

Petit retour en arrière : Germaine Mercier, décédée en 2012 a légué cette magnifique villa du début du XX^{ème} à la commune. Dans son legs, elle précise qu'elle souhaite que ce lieu soit dédié à la musique.

Avant cela, une longue réhabilitation nous attend. En effet, il nous faut d'abord évaluer sa faisabilité car cette maison nécessite un grand nombre de travaux. C'est pourquoi nous avons sollicité le concours d'un expert CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) pour établir un diagnostic et des préconisations de réhabilitation.

Concernant l'usage que nous ferons de la Villa Mercier... c'est un projet long et participatif qui devrait voir le jour. Un projet à construire avec l'ensemble des partenaires culturels de notre territoire.

Nous sommes donc dans les prémices d'un projet riche, structurant et porteur pour notre commune. Il faudra du temps, de la patience et beaucoup d'énergie pour le porter jusqu'au bout. D'ici là, il est toujours possible de profiter du magnifique parc réalisé il y a maintenant 2 ans.

Karine Le Reun
Adjointe Culture et Patrimoine



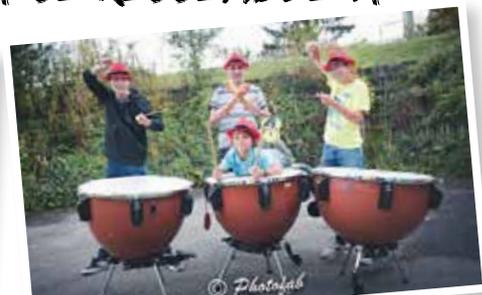
CULTURE

ESPÉRANCE DOUVAINOISE

UN AN QUE LES SEMAINES SE SUIVENT ET SE RESSEMBLENT



Photos prises en 2019



Suite aux annonces gouvernementales peu de temps avant le weekend pascal, les cours de formation musicale et d'instrument en présentiel au sein de l'École de Musique sont de nouveau à l'arrêt pour, l'espère-t-on, au maximum 1 mois. Tout comme les établissements de l'Education nationale, les **cours seront maintenus grâce à Internet.**

Depuis le mois de décembre 2020, l'école avait réouvert ses portes. A l'exception des événements publics, les activités pédagogiques avaient repris leur cours en présentiel pour les élèves mineurs, le tout dans le respect des gestes barrières.

Concernant les échéances pédagogiques, nous avons l'honneur de présenter 7 de nos élèves au Brevet d'Etude Musicale en instrument. Nous pouvons d'ores et déjà féliciter les 3 élèves qui l'ont obtenu au mois de mars : **Lola Duval et Inès Walgenwitz en clarinette**, et **Hugo Mainguy en trompette**. Les 4 autres élèves le passeront fin mai, 3 autres élèves passeront les épreuves de solfège fin juin. Avant l'été, 14 élèves passeront leur examen de fin de 1^{er} cycle organisé par la Fédération des Musiques du Chablais.

Pour certains autres élèves, des évaluations internes sous forme d'audition avaient débuté avant le reconfinement, nous espérons que l'école réouvrira rapidement pour les poursuivre.

L'équipe pédagogique et son **directeur Pierre Lanfrey** sont en réflexion pour organiser une **audition de fin d'année** sous une autre forme que celles faites habituellement.

Le conseil d'administration de l'Espérance Douvainoise profite de cet article pour **remercier tous les acteurs de l'École de Musique** pour leur réactivité et leur capacité d'adaptation aux différentes situations imposées depuis le début de cette pandémie, et ainsi permettre aux enfants d'acquérir les bases de la musique, d'évoluer et de progresser dans sa pratique.

Quant à l'Harmonie, les instruments restent toujours tristement silencieux depuis le mois d'octobre. Faire

de la Musique « ensemble » est l'essence même d'un orchestre, la pratiquer seul dans son coin est loin d'avoir la même saveur. Malgré tout, nous ne sommes pas restés inactifs. Dans les prochaines semaines, ouvrez bien vos yeux et vos oreilles, des **vidéos vont être publiées et diffusées sur les réseaux sociaux.**

La première, élaborée sous l'impulsion d'un de nos jeunes musiciens, **Tom Duval**, en collaboration avec d'anciens stagiaires et de professeurs du Stage Fédéral du Chablais. Ce stage a lieu tous les ans, durant les vacances de printemps, exceptés évidemment en 2020 et 2021. Il laisse chaque année, des souvenirs inoubliables dans la tête de nos enfants tant sur le plan musical que sur le plan amical et relationnel. Sous forme de medley, cette vidéo rassemblera tous les morceaux étudiés durant les stages de 2017 à 2019 : il y aura des parties musicales, chantées et un bêtisier : son nom : « Stage at home 2 / le final ». **Elle sera publiée sur la chaîne You tube « Tom Duval »**. Une 2^{ème} vidéo suivra, avec les musiciens de l'Harmonie, élaborée par notre directeur Christophe Depierre pour la partie musicale et audio, et Tom Duval pour la partie vidéo. Celle-ci vous réservera aussi quelques surprises !

Comme tout le monde, nous espérons que l'avenir s'éclaircira bientôt et que nous verrons enfin le bout de ce triste tunnel, que nous serons tous heureux de nous retrouver pour pratiquer cet art fédérateur qu'est la musique et, par la même occasion, retrouver notre cher public à l'occasion de nos concerts.



Et pour toute information concernant l'association :
esperance.douvainoise@gmail.com

Vous pouvez également nous retrouver sur
f Facebook : Esperance Douvainoise.

ILLIWAP : UNE NOUVELLE FAÇON DE COMMUNIQUER



« Illiwap », permet un dialogue entre la commune et ses habitants avec, d'un côté la possibilité pour la commune d'envoyer diverses informations et, de l'autre la mise à disposition d'un outil de signalement pour les administrés.

Simple et intuitive, Illiwap est une application **gratuite, sans publicité et accessible sur tous les smartphones**. Elle permet à la collectivité de communiquer directement, en temps réel, avec ses administrés.

**Vous êtes
près de 550
sur illiwap,
merci pour
votre confiance**

Pour faire un signalement cliquez sur l'icône représentant un porte-voix, sélectionnez une thématique, prenez une photo de « l'anomalie », précisez le problème en quelques mots. Le signalement sera géo localisé instantanément et transmis aux services compétents pour intervenir.

Bien sûr Illiwap ne se substitue pas aux traditionnels moyens de communications comme un coup de fil directement à la mairie !

C.F

UN NOUVEAU SITE
COMMUNAL POUR L'ÉTÉ

Pus intuitif, plus moderne, plus ergonomique : le site communal fera peau neuve cet été. Grâce à une arborescence repensée, vous accéderez à toutes les informations pratiques relatives à la vie communale. Une partie événement sera retravaillée pour vous permettre une meilleure vue d'ensemble sur les festivités de la commune. Côté association, on se modernisera avec un système de mise à jour par l'association elle-même, nous permettant de limiter les informations obsolètes. RDV dans quelques mois !

C.F

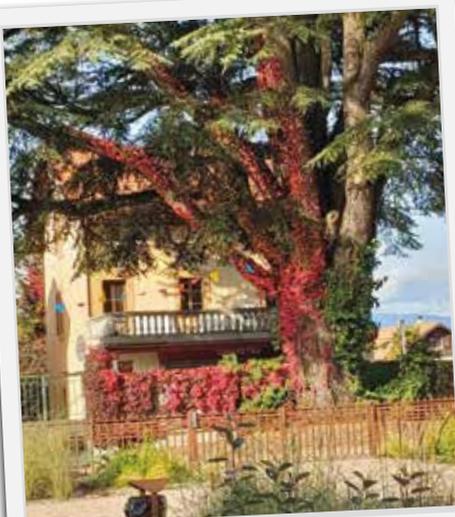
LES DOUVAINOIS ONT DU TALENT

Un grand merci à tous les Douvainois qui ont participé à mon appel pour illustrer ce présent bulletin. J'ai reçu 41 superbes photos, et le choix n'a pas été facile. Vous les retrouvez au fil des pages.

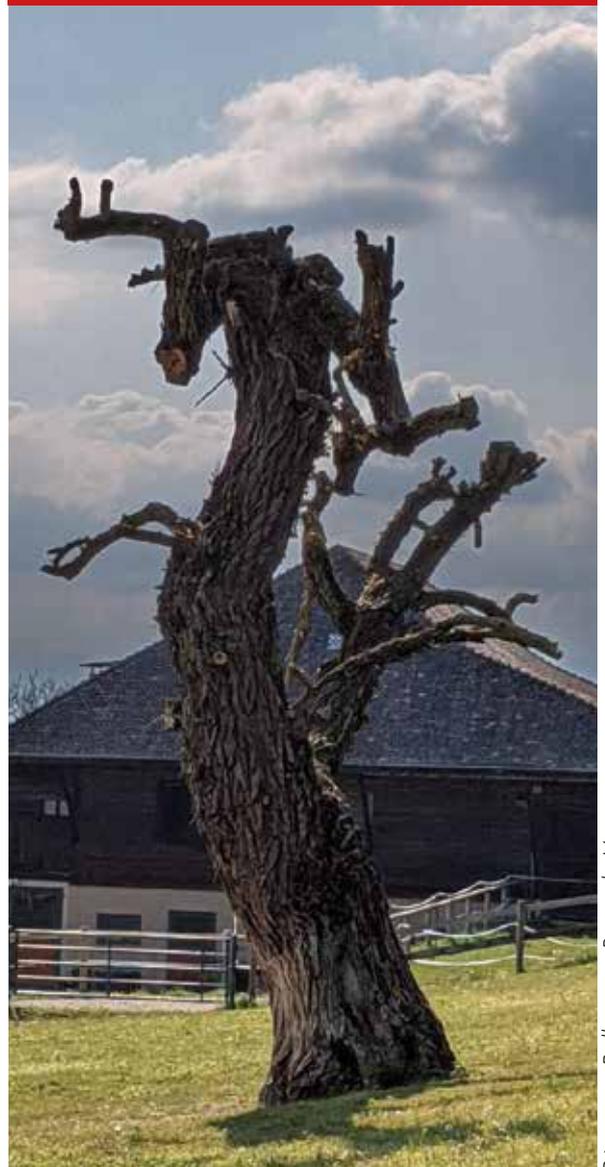
Continuez à envoyer vos photos de la commune et du Bas Chablais.

Paysages, patrimoine, insolite... vos photos sont les bienvenues pour illustrer les prochains bulletins. Nous en publierons avec plaisir. (photos à faire parvenir sur nathalie.vs@ville-douvaine.fr).

C.F



Beatrice Melin

PHOTO INSOLITE :
OÙ SE TROUVE CE DRAGON ?

Réponse : Ballaison – Route de Veigeret

Nouvelle rubrique photo insolite ↗

PATRIMOINE

SÉQUOIA

Chacun le connaît ou l'a connu du temps de sa splendeur... le Séquoia coupé qui se trouve à l'angle de l'avenue de Genève et du Bas Chablais...

Qu'en reste-t-il ? ... Un joli tronc de 3 mètres de circonférence et 5 mètres de haut. Que va-t-il devenir ? certains membres de la Commission Patrimoine et notamment Jean-Luc Lépine se sont emparés du sujet et ont déjà beaucoup d'idées..

Quelques indices.... Il racontera certainement une histoire...un conte...il inspirera certainement les jeunes et les moins jeunes... Il sera sans doute le reflet de ce qui nous entoure...

À très vite pour en découvrir un peu plus....

KLR, Adjointe Culture et Patrimoine



UN BASSIN TÉMOIN DU PASSÉ



Les vieux quartiers de Douvaine ont été démolis fin des années 1960, début 1970

René Carminati, commission patrimoine.



Dernier témoin de la vie de ce quartier : le bassin et sa borne source d'eau potable avant l'installation de l'eau courante dans les foyers.



Seule la ferme rénovée de Léon Duborgel avait été conservée. Elle sera détruite en décembre 2006.

Ce qui a permis cette prise de vue exceptionnelle de l'église, avant la construction de l'immeuble « la résidence des tilleuls ».

PHOTOS DE CLASSE

Photos fournies par René Carminati, commission patrimoine.



Classe CP 1950



Classe CE 1957



Classe CE 1953

Des photos dans vos tiroirs ?

De classe, des Douvainois, du village, des monuments, des maisons, des équipements au fil des âges... envoyez vos clichés à nathalie.vs@ville-douvaine.fr pour une publication dans un prochain numéro !

ANNE-MARIE BERTHOLLET, PRÉSIDENTE DE DOUVAINE ANIMATIONS



Anne Marie

Bonjour, Anne-Marie Berthollet, bien que vous soyez une figure Douvaine, pourriez-vous me dire qui vous êtes et votre parcours ? Je suis née à Douvaine, j'ai habité Massongy pendant 45 ans, je suis revenue à Douvaine en 1995, j'habite dans le quartier d'origine maternelle, à Artangy. Professionnellement,

j'étais comptable dans une entreprise de machines agricoles. J'ai toujours baigné dans l'engagement : du côté de ma maman qui était impliquée dans la vie paroissiale au moment de la guerre de 40, ce qui n'était pas facile ; et mon grand-père paternel a été secrétaire de mairie à Massongy pendant 51 ans (il s'est arrêté à 85 ans, en 1972).

J'ai connu la vie communale depuis ma tendre enfance, et cela a influencé mes engagements dans les associations et aussi par conviction religieuse.

Que fait Douvaine Animations et quel est votre rôle ? Douvaine Animations est l'émanation de ce qui s'appelait le syndicat d'initiative en 1954, fondé par des commerçants et notables de Douvaine. Dénommé en 1995 Office de tourisme, puis avec l'évolution intercommunale, nous sommes devenus Douvaine Animations en 2018.

L'office du tourisme, entre 2000 et 2017, avait deux activités principales : l'accueil des touristes (et même gestion de meublés), et un volet animation locale, avec déjà « les mardis de Douvaine », les soirées théâtres, le « salon d'automne », et deux fois par an l'accueil de tous les offices de tourisme de Haute-Savoie pour une bourse des échanges de documentation touristique.

Quand il y a la modification par la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), la compétence tourisme est passée à Thonon Agglomération, nous avons souhaité poursuivre nos activités d'animations. Il y a toujours à disposition des informations touristiques, la diffusion du programme cinéma papier, les horaires de bus, les informations des activités locales.

Si la situation sanitaire le permet quels seront les prochains événements ? La Nuit est Belle (21 mai), Fête de la musique (21 juin), Fête Nationale (13 juillet), l'association est prête, à apporter ses moyens et son savoir-faire, et toujours en partenariat avec la commune et les associations.

Qu'aimeriez-vous dire aux Douvainois ? L'association est toujours aux services de toutes les associations douvainoises, logistiquement et administrativement.

Des services qui ne font pas de bruit mais utiles aux associations douvainoises (liste non exhaustive).

- Assurer un service aux associations de la commune par la gestion de billetterie (jusqu'à 2 300 billets diffusés par an).
- Soutenir les associations caritatives qui ont besoin de travaux de reproduction, et parfois de rédaction de tracts locaux. (par exemple : associations de parents d'élèves, Paniers Relais, Carcajou, Club de l'amitié, Sou des Ecoles, le foot...).
- Servir de boîtes aux lettres aux associations douvainoises (par exemple : Granges de Servette, Fun en Bulle, Jardiniers de Douvaine...).
- Être partenaire sur les manifestations locales (remise des prix du fleurissement, stand des champions, forum des assos).
- Aider à l'organisation d'événements communaux.
- Prêter du matériel : chapiteaux, machines à café, prises électriques...

Anne-Marie Berthollet, présidente depuis 4 ans, en voici les principales missions :

- Coordination,
- Soutien,
- Assurer une convivialité d'équipe et avec nos partenaires,
- Idées nouvelles - même dans une situation particulière, les idées ne manquent pas ...
- Réflexion sur de nouveaux événements ... à suivre.

Le Bureau :

Conseil d'administration : 14 membres

Bureau de l'Association :

- Présidente : Anne-Marie Berthollet
- Vice-présidents : René Carminati et Christophe Grosjean
- Secrétaire : Laurence Fallet
- Trésorier : Jean-François Bernard
- Délégués du Conseil municipal : Patrick Lehmann + Abdelhak El Yakouty

A l'accueil : Nathalie Von Siebenthal

Association Loi 1901, les comptes sont contrôlés et validés par un cabinet comptable externe.



Le bureau Douvaine Animations est ouvert :
tous les jeudis de 9h à 12h et de 14h à 18h.

04 50 94 10 55

info@douvaine-animations.fr

35 Rue du Centre, 74140 Douvaine

TRIBUNE RÉSERVÉE AUX ÉLUS MINORITAIRES

« DOUVAINE @VENIR »

Douvaine @venir Nous vous informons du travail réalisé, dans les commissions et réunions municipales, dans ce bulletin, suite à l'affirmation de Mme Le Maire de ne plus démentir sur notre page. L'argus des communes a noté Douvaine sur sa gestion 9/20. Pour les budgets 2021, beau travail de Mr Wolf sur le plan comptable, mais n'apparaît pas l'économie d'échelle de la Communauté de Commune du Bas-Chablais, exemple la gestion des déchets. Selon la majorité, le non raccordement des panneaux solaires de l'école du Maisse depuis 10 ans entraîne une perte de 50 000€. Les réunions sont animées par les conseillers des listes minoritaires, ceux de la majorité, consultés auparavant, suivent les diktats d'un comité restreint. La commission écologie fait un énorme travail, mais à part les arches à vélo, ces études

s'engluent dans l'ignorance du sujet et les maladroites du comité restreint. La future piscine, l'éventuel lycée et les bâtiments communaux ont pour chance d'être centralisés, étudions un système de chauffage urbain comme Douvaine @venir le propose dans son programme depuis le début. Sans anticipation, création et confiance en ses conseillers, cette municipalité n'a pas de vision à long terme dans une région en pleine mutation. Des embryons de déviation débutent sans projet global de contournement, nos commerces, entreprises et artisans sont les grands oubliés, nous continuons d'apporter nos idées innovantes pourtant bien raillées durant la campagne électorale. Apportez vos idées pour les remonter en réunion, faites vivre votre commune, nous sommes votre porte-drapeau.

« LISTE BIEN VIVRE À DOUVAINE »

L'excédent de liquidité dévoilé dans le compte administratif 2020 n'est pas une preuve de bonne gestion mais plutôt la conséquence d'une collectivité sans idée d'investissement, c'est ce que l'on subit depuis 6 ans.

Excès de trésorerie ne veut pas dire non plus le droit de dilapider cet argent par des charges de fonctionnement irréversibles.

En effet la majorité municipale a prévu dans le budget 2021 d'embaucher plusieurs cadres (dépense de 50000 € / poste) dans le but de les placer en « chef de pôle ». Coût de l'opération plus 8 % de masse salariale en une année, alors que les communes de notre catégorie de population ne sont qu'à plus 1 % (soit une augmentation 8 fois supérieure)

Pour donner une valeur à ceux qui ont le tournis avec les 0, l'investissement qu'on ne fera pas à cause de cette nouvelle dépense de 350000 € sur la masse

salariale c'est un bâtiment comme la MJC qu'on ne fera pas sur 10 ans c'est vrai que Douvaine à tout ce qu'il faut aujourd'hui en équipement public !

Voilà pourquoi nous avons voté contre le budget !

Maintenant, pour ce nouveau numéro du bulletin municipal notre liste aurait 3 souhaits :

- Dans un souci de respect de la démocratie la majorité n'a pas le droit d'intervenir sur notre page (jurisprudence Hénin-Beaumont octobre 2020)
- Qu'il y ait sur la première de couverture des photos de Douvaine et non de commune voisine (Massongy dans le précédent numéro)
- Que notre premier édile respecte le symbole de la république française en portant l'écharpe sur l'épaule droite (cf. photo de l'édito du n. précédent).

Bonne santé à tous.

THONON AGGLOMERATION

UNE AIDE FINANCIÈRE POUR PASSER VOTRE PERMIS DE CONDUIRE

Vous avez entre 16 et 18 ans ? vous souhaitez obtenir votre permis de conduire en 2021 et avez déjà passé avec succès l'examen du Code de la Route ?

Engagez-vous dans une action citoyenne aux côtés du Bureau Information Jeunesse (BIJ) de Thonon Agglomération et bénéficiez en contrepartie d'une aide financière de 475€ directement versée à votre auto-école.

Cette opération implique votre participation à une session de formation (trois après-midis au sein des locaux du BIJ durant les vacances d'été) et votre contribution à



l'organisation d'une action citoyenne qui, selon votre choix, portera sur la prévention routière, l'écocitoyenneté ou les enjeux de l'information en ligne.

Retirez dès à présent votre dossier de candidature au BIJ ou sur www.thononagglo.fr et retournez-le dûment complété avant le 14 mai 2021.

THONON AGGLOMERATION

Début avril l'Agglomération de Thonon s'est prononcée pour l'intégration de la commune de Publier par 40 voix pour, 12 contre et 1 abstention. Le processus est donc en route mais ne sera validé que si la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale puis le Préfet se prononcent favorablement.

Claire Chuinard, maire

FORUM JOB D'ETE 2021



L'AGGLO À VOS CÔTÉS

Thonon Agglomération propose une version numérique de son Forum Jobs d'été sur www.thononagglo.fr

Jusqu'au 30 juin, vous avez la possibilité de consulter les offres d'emploi, de connaître les secteurs qui recrutent (animation, restauration...), d'être sensibilisé à la législation du travail et surtout de décrocher un job pour l'été ! Les conseils du Bureau Information Jeunesse (BIJ) et les vidéos publiées vous permettent de préparer votre candidature.

De nouvelles offres sont publiées régulièrement... N'hésitez donc pas à vous reconnecter aussi souvent que nécessaire...

Pour les mineurs, qui n'auront pas tous accès à un job, l'idée est de leur faire découvrir d'autres manières de passer des vacances « utiles », sources d'apprentissage : les chantiers de jeunes bénévoles ou rémunérés, la bourse de Thonon Agglomération pour le permis de conduire (lire ci-dessous), les loisirs sportifs ou culturels, l'engagement citoyen ou solidaire... sans oublier les départs à l'étranger !

L'équipe du BIJ reste à votre écoute

Pour vous accompagner et faciliter votre recherche, l'équipe du BIJ continue de vous accueillir dans ses locaux situés à l'Espace associatif et culturel (Avenue du Stade)

► du mardi au vendredi, de 14h à 18h - 04 50 35 62 29

BUREAU INFORMATION JEUNESSE

Le BIJ vous informe...

Vous avez entre 16 et 25 ans et vous avez besoin d'informations et de documentation ? Rendez-vous au Bureau Information Jeunesse (BIJ) de Thonon Agglomération où l'un des informateurs jeunesse vous recevra pour aiguiller vos projets d'études, d'emploi, de formation, de volontariat, de séjour à l'étranger... Vous y trouverez également toutes les infos nécessaires pour votre santé, vos loisirs et vos démarches liés au logement.

Tout au long de l'année, les conseillers du BIJ sont également à l'écoute des parents ou des professionnels de la jeunesse pour répondre à l'ensemble de leurs questions (bij@thononagglo.fr).

Le BIJ - 3 sites pour vous accueillir :

» A Bons-en-Chablais

178 avenue de la Gare – 04 50 35 16 74 ➔ Le lundi de 15h30 à 18h

» A Douvaine

Espace associatif culturel (avenue du stade)
04 50 35 62 29 ➔ Du mardi au vendredi, de 14h à 18h

» A Thonon-les-Bains

8 avenue Saint-François-de-Sales – 04 50 26 22 23
➔ Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h
Le mercredi, de 10h à 12h et de 13h30 à 18h

THONON AGGLOMERATION

ANTENNE DE JUSTICE ET DU DROIT : UN SERVICE GRATUIT, ANONYME ET CONFIDENTIEL

THONON Agglomération
agglomération Coordonnée par Thonon Agglomération, l'Antenne de Justice et du Droit en Chablais est un lieu d'information sur les droits et les devoirs de chacun. Ouverte à tous, elle propose un accompagnement pour les victimes ainsi qu'un espace de résolution des conflits. **C'est un service de proximité, gratuit, anonyme et confidentiel qui, pour chacun d'entre nous, permet :**

- Une information sur mes droits et mes devoirs

Des juristes vous renseignent sur des questions relatives au droit du travail (contrats de travail, procédures de licenciement...), au droit de la famille (pensions alimentaires, PACS, séparations...), au droit locatif...

Quant au Défenseur des Droits, il peut vous aider si vous êtes victime d'une discrimination, si vous avez un litige avec un service public, si vous souhaitez garantir les droits d'un enfant...

La Chambre interdépartementale des Notaires des Savoie assure une permanence juridique mensuelle. Un notaire vous délivre des informations au sujet de la donation, du rachat de bien en cas de divorce, du droit des successions...

Sur recommandation des juristes de l'Antenne de Justice et du Droit

L'association Service Social Familial Migrants (ASSFAM) vous reçoit pour répondre à vos demandes en termes de droit des étrangers. Un juriste vous

informe et/ou vous accompagne (administrativement) au sujet de la régularisation du séjour en France, du renouvellement du titre de séjour, du regroupement familial, de la naturalisation, etc...

- Une aide quand je suis victime...

Le service d'aide aux victimes assuré par l'association AVIJ des Savoie vous informe et vous aide dans vos démarches si vous êtes victime de menaces, de violences, de vols, d'escroqueries, de discriminations...

- Un rendez-vous pour résoudre un litige

La conciliation civile vous offre la possibilité de régler à l'amiable un litige vous opposant à votre propriétaire, votre voisin, un artisan...



Antenne de Justice et du Droit en Chablais

10, chemin de Morcy – Tour N° 15 – La Versoie
 74200 Thonon-les-Bains - Tel : 04 50 17 04 82
 Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi,
 de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h.
 (sauf le jeudi matin : ouverture à 9h30)

Des permanences devraient s'organiser sur Douvaine prochainement. Nous vous tiendrons informés.

OPAH : AMÉLIOREZ LE CONFORT DE VOTRE LOGEMENT !

Depuis Avril 2020, l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) de Thonon agglomération vous permet de bénéficier d'un accompagnement gratuit et d'aides financières pour vos travaux d'amélioration du confort de votre logement (isolation des murs, des combles, des planchers, changement du système de chauffage, adaptation de votre salle de bains, installation d'un monte-escalier...)

Les conditions générales :

- Le logement concerné doit être situé sur l'une des 25 communes de Thonon agglomération.
- Le logement doit avoir été construit avant 2006.
- Les travaux ne doivent pas avoir commencés.
- Les travaux devront être réalisés par des entreprises labellisées RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).

Vous êtes concernés si vous êtes :

- Propriétaire de votre logement et que vous l'occupez à titre de résidence principale.
- Propriétaire d'un logement vacant ou d'un logement loué à l'année (en location vide)
- Syndic d'une copropriété construite avant 1980

Pour vous conseiller, Thonon agglomération a mandaté la société Bonnini-Demarchi
 Contactez la société BONNINI-DEMARCHI :
 04 56 48 00 11 - contact@bonnin-demarchi.fr

THONON
 agglomération

Améliorez

le confort de votre logement !

en

ADAPTANT

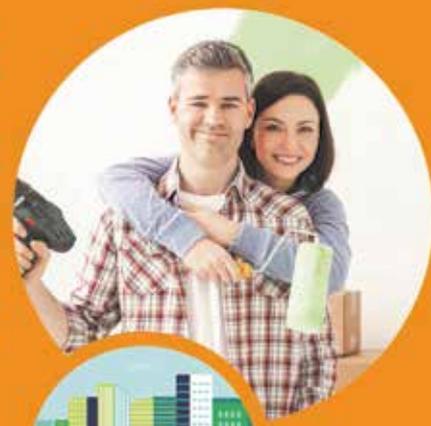
votre salle de bains

ISOLANT

votre toiture, vos murs,
 vos planchers

REMPLAÇANT

votre mode
 de chauffage



De nouvelles
 aides avec
 l'OPAH
 2020-2023



BROYAGE DE VÉGÉTAUX À DOMICILE

Broyage de végétaux à domicile : inscrivez-vous dès à présent et transformez vos déchets verts en ressource !

Avec l'arrivée du printemps, les équipes de broyage de végétaux à domicile reprennent du service sur le territoire de Thonon Agglomération. Vous souhaitez limiter vos déplacements à la déchetterie et profiter des bienfaits d'un broyat maison ? Inscrivez-vous dès à présent pour bénéficier du service à partir du 15 mars 2021.

Chaque année, les déchets verts et de cuisine représentent environ 19 000 tonnes de déchets produits dans l'agglomération. C'est un volume considérable car il est quasiment aussi important que celui des ordures ménagères collectées dans les 25 communes du territoire (20 900 tonnes en 2019). Or les déchets de cuisine et les végétaux sont 100% recyclables à la maison grâce au compostage, au paillage et au jardinage au naturel.

Pour les branchages les plus encombrants, Thonon Agglomération propose aux particuliers concernés une solution adaptée avec un service de broyage à domicile. Le service de broyage est entièrement gratuit

pour les particuliers, pour tout volume de branchages compris entre 2m³ et 25 m³. Celui-ci évite de se déplacer en déchetterie et permet d'utiliser le broyat obtenu, dans les espaces verts du foyer bénéficiaire. Valorisé en paillage ou mélangé aux déchets de cuisine pour un compostage équilibré et sans odeur, il est un véritable trésor pour le sol et les plantes du jardin !

Le service s'accompagne en outre d'une dimension sociale puisque les prestations de broyage sont assurées par du personnel de Chablais Insertion et du LIEN (Léman Initiative Emploi Nature).

Cette nouvelle campagne printanière débutera dès le 15 mars et se prolongera jusqu'au 18 juin 2021. Les inscriptions en ligne sont ouvertes sur le site www.thononagglo.fr.

En 2020, 596 interventions ont été réalisées auprès de particuliers de l'agglomération, permettant le broyage de 850 tonnes de branchages, soit 14 % des végétaux déposés en déchetterie.

Plus d'informations :

www.thononagglo.fr – Tél 04 50 31 25 00

COVOITURAGE

Vous avez une raison de plus pour covoiturer ! Le Pôle métropolitain du Genevois français s'associe à BlaBlaLines et soutient le covoiturage quotidien : tout trajet de covoiturage domicile-travail réalisé dans le Genevois français sera offert.

Si vous êtes passager.ère : vos covoitrages sont gratuits, le Pôle métropolitain du Genevois français prend en charge la compensation versée à votre conducteur.trice.

Si vous êtes conducteur.trice : vous recevez une rétribution de 2 à 5 € par trajet et par passager, en plus d'une carte de carburant de 15 € après votre premier voyage.

VIVRE ENSEMBLE

Concrètement, comment ça fonctionne ?

1. Téléchargez l'application BlaBlaLines et renseignez votre adresse de domicile et de travail ainsi que votre planning pour la semaine.
2. L'application met en contact les membres qui empruntent le même itinéraire aux mêmes horaires.
3. Validez votre trajet pour bénéficier de l'offre.

Prenez soin de vous et de vos covoituteurs en respectant les gestes barrières !

Mon covoit' quotidien ne me coûte plus rien !

Sur les routes du Genevois français, roulez sans frais :

Passager
TRAJETS OFFERTS

Conducteur
JUSQU'À 5€ / TRAJETS*

*Compensation de 2 à 5 € par trajet et par passager
+ carte carburant de 15 € offerte après le premier covoiturage



Conditions sur www.genevoisfrancais.org et www.blablalines.com

VIVRE ENSEMBLE

ÉVÉNEMENT : ESCAPE GAME NATURE

Résolvez les énigmes pour éviter la contamination de la source d'eau ! Cet escape game vous permettra de découvrir, de façon ludique, l'histoire géologique du Chablais à travers les énigmes et indices donnés tout au long du jeu

Samedi 7 août 2021 de 14h à 16h.

Domaine de Rovorée - La Châtaignière; Route d'Excenevex ; 74140 Yvoire
Annulé en cas de mauvais temps. Reporté en cas de mauvais temps.

Gratuit. À partir de 12 ans

Info : <https://www.geoparc-chablais.com/>



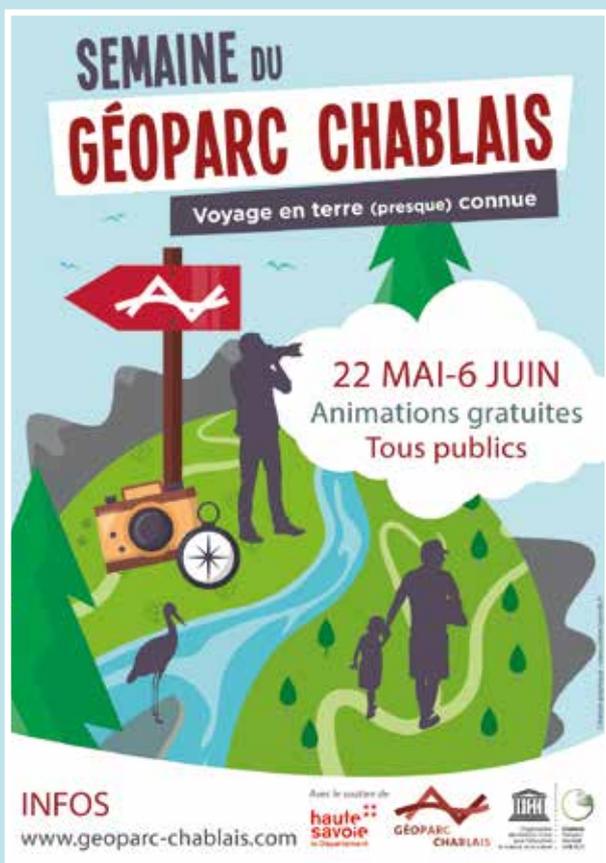
ÉVÉNEMENT : SEMAINE DU GÉOPARC DU CHABLAIS

Le rendez-vous annuel des curieux de nature et des avides de découvertes pour célébrer les richesses du Chablais et son label Unesco. Offrez-vous un voyage en terre (presque) connue grâce à un riche programme d'activités gratuites. Un programme complet à vivre en famille ou entre amis aux côtés des médiateurs du Géoparc : sorties nature, randonnées thématiques, visites insolites, activités ludiques et conférences.

Du 22/05 au 06/06/2021, tous les jours.

Gratuit

Info : <https://www.geoparc-chablais.com/>



ÉVÉNEMENT : LA NATURE, QUELLE AVENTURE !



En famille, découvrez les étonnants habitants et plantes du marais de Chilly. Au cours d'un jeu de piste, récoltez des indices, venez à bout de différentes énigmes. Et réveillez votre créativité en créant une œuvre éphémère avec les trésors trouvés. Prévoir un appareil photo et le goûter

**Lieu du RDV : Parking du marais de Chilly
Mercredi 26 mai 2021 de 14h à 16h30.**

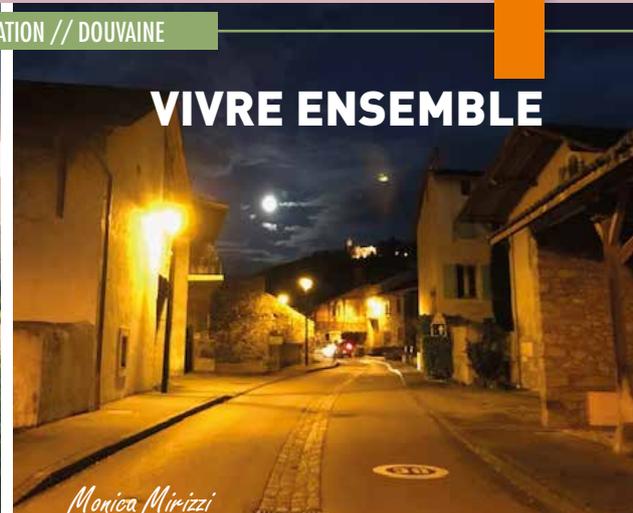
Annulé en cas de mauvais temps.
Reporté en cas de mauvais temps.

Info : <https://www.geoparc-chablais.com/>





VIVRE ENSEMBLE



COMMISSION QUALITÉ DE VIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Bonjour aux Douvainoises et Douvainois

Environnement et développement soutenable sont devenus des sujets incontournables de la vie politique locale, premier échelon des changements de société en cours et à venir. Ils sont transverses à tous les sujets et doivent mobiliser toutes les forces municipales.

La **commission Qualité de vie et Développement Durable** réunit une dizaine de conseillers et conseillères municipales qui ont à cœur d'améliorer notre environnement et de prendre en compte tous les enjeux du développement de notre commune. Cela implique de porter une vision à moyen et long terme sur de nombreux projets portés par la municipalité en veillant à maintenir l'équilibre entre développement humain et environnement naturel. De nouveaux projets voient le jour et vont se développer au long de ce mandat.

Pour l'année qui vient voici les projets sur lesquels nous travaillons :

- **Se déplacer à Douvaine en intégrant toutes les mobilités** (douces, collectives, individuelles) avec la mise en place de nouvelles arches/parking à vélos et un maillage de bandes cyclables au départ du centre-ville en direction des différents quartiers.
- **Favoriser la biodiversité :**
 - ✓ Poursuivre le projet de **verger conservatoire** de **Chilly** et réfléchir à un nouveau site de plantation d'arbres
 - ✓ Adapter progressivement les **plantations** de la commune au changement climatique
 - ✓ Sensibiliser à la pollution lumineuse en :
 - Encourageant les commerçants à se mettre en conformité avec la réglementation sur les extinctions nocturnes

- Proposant des événements douvainois dans le cadre du programme « la nuit est belle » du pôle métropolitain le 21 mai prochain
- Eteignant dès cet été une grande partie de la commune de 23h à 6h

- Poursuivre les économies d'énergie avec la mise en œuvre d'un **diagnostic énergétique** de la commune et une meilleure maîtrise de la consommation dans les bâtiments communaux avec l'aide du **SYANE**.
- Faire vivre un projet d'éducation alimentaire pour la jeunesse en :
 - ✓ Aménageant un **système de self-service** pour la rentrée 2021 dans les **restaurants scolaires** des écoles élémentaires afin de limiter le gaspillage alimentaire
 - ✓ Créant des bacs de maraichage biologique et une zone de compostage
- Débuter l'aménagement d'un nouveau site de **jardins familiaux**, facilitant l'accès de nouvelles familles à des produits frais et locaux.
- Mieux prendre en compte les **animaux de compagnie** dans la ville avec la mise en place de nouvelles « **canisettes** » afin d'encourager au maximum le respect des trottoirs.

Tous ces projets se verront complétés et développés au cours du mandat en fonction des besoins et opportunités.

Vous retrouverez dans ces pages plus de détails et quelques images de ces projets en cours qui nous l'espérons changeront Douvaine pour une évolution positive de nos modes de vie.

Emilie Delbays, conseillère déléguée.

NOUVEAU POINT COLLECTE AU HAMEAU DES PETITES CONCHES

Le Hameau des Petites Conches a opté pour l'installation d'un nouveau point de collecte : on y retrouve conteneurs pour les ordures ménagères mais aussi pour les emballages recyclables, le verre et le papier.

Brochures sur les consignes de tri disponibles en mairie et sur le site de Thonon Agglo.



VIVRE ENSEMBLE



«Il est temps de rallumer les étoiles»
Guillaume Apollinaire

LA POLLUTION LUMINEUSE

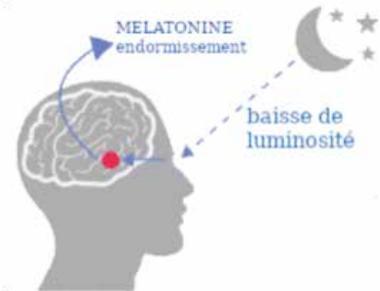
Aujourd'hui, déjà 12 000 communes en France pratiquent l'extinction de l'éclairage public à certaines heures de la nuit et participent à lutter contre la pollution lumineuse ! Pourquoi pas Douvaine ?

La pollution lumineuse c'est quoi ?
Ce sont les effets néfastes d'un éclairage artificiel excessif sur l'environnement et la santé.

LES EFFETS :

EFFETS SUR LA BIODIVERSITÉ :

- Perturbations des trajets des oiseaux migrateurs et des chauves-souris
- En saison estivale, 150 insectes meurent chaque nuit par point lumineux, d'épuisement ou brûlés par la chaleur. Les illuminations artificielles représentent la 2^{ème} cause de mortalité des insectes, après les insecticides.
- Dérèglement du rythme biologique des végétaux avec un redémarrage précoce de leur croissance (avant la fin de l'hiver).



EFFETS SUR LA SANTÉ :

Les troubles du sommeil sont occasionnés par la présence constante d'éclairage, qui entraîne une baisse de production de mélatonine (hormone naturelle du sommeil), vitale au bon fonctionnement de notre organisme. Cela engendre fatigue, stress et irritabilité.

Economie
électricité consommée
=
électricité payée.
Réduction de la facture de la commune (vos impôts locaux)



ECONOMIES ÉLECTRIQUES :

L'éclairage public représente environ 18% de la consommation d'énergie des communes; soit 37% de leur facture d'électricité en moyenne. Il serait possible d'économiser 40% des dépenses d'éclairage public rien qu'en adaptant les installations actuelles.

LES IDÉES REÇUES SUR LA SÉCURITÉ :

Les études de criminalité ne montrent pas de corrélation positive avec l'éclairage. Concernant la protection des biens, 80% des cambriolages ont lieu durant la journée entre 14 et 17h.

Un système de détection de mouvement, qui déclenche la lumière en cas de présence, peut s'avérer plus dissuasif qu'un éclairage continu. En ce qui concerne la sécurité routière, les bénéfices de l'éclairage n'ont pas été mis en évidence. Les statistiques établies révèlent qu'avec l'éclairage artificiel, les conducteurs roulent plus vite !



L'OBSERVATION :

Lorsque l'on a une lampe braquée dans les yeux, on ne peut plus rien voir. La pollution lumineuse nous empêche d'observer le ciel étoilé. La beauté du ciel étoilé a été reconnue par l'ONU en 2010, comme « patrimoine commun de l'humanité ». Partagé par tous, elle est universelle et sans frontière. Cependant, aujourd'hui seulement 10% des étoiles restent encore visibles.



VIVRE ENSEMBLE

marché

les acacias

parking
Marie Blachère

Panière

rond-point
Carrefour Market

RÉSULTATS DU SONDAGE :

Lors de l'évènement national "**Le Jour de la Nuit**" du 10 octobre dernier, Douvaine a éteint son éclairage public. A cette occasion, nous avons organisé un sondage afin d'avoir votre ressenti sur cette extinction.

Merci à tous celles et ceux qui ont pris le temps pour répondre à ce sondage. Nous sommes heureux de constater que près de 10% de Douvainois issus de tous les quartiers ont répondu à notre questionnaire.

Une grande majorité des Douvainois souhaite voir perdurer l'extinction de l'éclairage sur une période de nuit profonde (de 23h à 6h).

Une plus faible partie de la population veut conserver l'éclairage public la nuit, souvent en raison d'un sentiment d'insécurité engendré par l'extinction des lumières.

Nous notons qu'il faut absolument continuer à communiquer avec vous sur ce sentiment d'insécurité, qui peut être simplement de l'inquiétude, pour certains. Les statistiques de police et de gendarmerie démontrent que le vandalisme, ou les incivilités n'augmentent pas avec l'extinction de l'éclairage public.

Nous souhaitons nous engager dans une politique plus environnementaliste et répondre, à notre échelle aux nouvelles directives, telles que le Grenelle de l'environnement et la transition énergétique.



L'ÉCLAIRAGE DES COMMERCES :

Depuis 2011, un cadre légal relatif à la prévention et à la limitation des nuisances lumineuses est en vigueur. Il régit également la publicité extérieure et l'éclairage nocturne des bâtiments non résidentiels. En 2018, le Grenelle II de l'environnement est venu compléter ce cadre législatif.

Afin de valoriser les commerçants et artisans qui respectent la réglementation relative à l'extinction des enseignes, nous allons distribuer un macaron visuel à apposer sur leurs vitrines.

Ce macaron sera valable pour une durée d'un an, sera renouvelable et témoignera du respect de ces directives.

Le programme complet sera consultable sur le site douvaine.fr

Constellation des
NoctuidaeConstellation
du Sphinx

la
nuit
est
belle!

Vendredi 21 mai 2021

Une nouvelle fête des étoiles se prépare : « La nuit est belle » sera organisée (en fonction des conditions sanitaires) le vendredi 21 mai prochain. Pour cette nuit, une extinction totale des éclairages publics est prévue.

ANIMATIONS PRÉVUES :

En fonction des conditions sanitaires, 2 sites d'animation prévus : Les Jardins de la Villa Mercier ainsi que le Géoparc des Marais de Chilly.

- A la découverte de la nuit : balade nocturne animée par France Nature Environnement
- Animation par l'association Rêve d'Abeille : création et installation de nichoirs à Papillons et création de bombes à graines.

(Avec la participation de la bibliothèque et de la librairie).

Pour plus d'informations :

<https://lac-chablais.fr/atelier/92/POLLUTION-LUMINEUSE>

Sources : <https://www.lejourdela nuit.fr/>

Patrick Lehmann, Adjoint Maire
Emilie Delbays, Conseillère déléguée
Karine Smadja, Conseillère municipale
David Lefèvre, membre du collectif Rallumons les Etoiles

VIVRE ENSEMBLE

TROQUEZ ET CROQUEZ !

Grâce à un groupe Facebook, des Douvainois et Ballaisonnais mènent une action citoyenne éco-responsable : le troc de produits «bio» du jardin (et d'autres denrées alimentaires bio et locales). !
Une belle idée locale pour un avenir plus durable !



A retrouver sur : Troc Fruits et Légumes Bio Ballaison - <https://www.facebook.com/groups/417135832364334>

LES BEAUX JOURS ARRIVENT AVEC LE PRINTEMPS SUR LE QUARTIER DES BOLLIETS



Trois modules de jardins partagés ont été mis à disposition des résidents des Bolliets.

18, c'est le nombre de petites parcelles qui pourront être cultivées par les locataires de cette résidence. Elles sont en cours d'attribution pour la somme symbolique de 1euro/mois. Plantes aromatiques, légumes et fleurs orneront les espaces verts dès ce printemps 2021.

En plus d'améliorer la qualité de vie des locataires, ce principe permet aussi de créer du lien entre les habitants et d'échanger notamment des astuces de jardinage...

A noter que ces réalisations ont été fabriquées et mises en place par l'association d'insertion à travers le maraichage et le jardinage « **Le Lien** » située à Sciez.

C'est le service ESS (Economie Solidaire et Solidaire) de **Haute Savoie Habitat** qui a financé ce projet pour permettre aux locataires de jardiner tout près de chez eux.

Le bailleur social en relation avec **Mr Farconnet Directeur de la MJC** de Douvaine mettra deux parcelles à disposition pour développer des activités éco-ludiques avec les plus jeunes.

NB : un terrain de pétanque et un espace pique-nique doit également être installé ce mois-ci par la commune.

L.S pour Haute-Savoie Habitat

VIE ASSOCIATIVE

L'ÉTOILE SPORTIVE DOUVAINE LOISIN REMERCIE SES BENEVOLES

Un inconnu a écrit : « le bénévolat, est l'art de la gratuité du cœur, du geste et du temps. Le bénévolat ne connaît d'autres lois que le besoin de l'autre, pour percevoir avec lui et trouver ensemble les solutions nécessaires. L'engagement bénévole, ne serait-ce pas là une façon d'humaniser une société qui s'individualise ? Le bénévolat, c'est aussi une fleur que l'on offre, un cheminement personnel, une fenêtre ouverte sur le monde. Le bénévolat a tellement de valeur qu'il n'a pas de prix. »

Au travers de cette magnifique description, le comité ESDL remercie tous les bénévoles du club qui donnent de leur temps pour coacher aux entraînements et matchs, tenir le club-house, s'occuper du matériel, participer aux manifestations, tracer les terrains, arbitrer, gérer l'administratif... Sans eux l'association ne pourrait exister, sans eux nous ne pourrions offrir aux jeunes la possibilité de s'épanouir au travers du football.

Alors tout simplement bravo et merci pour ces mains tendues.

Le comité ESDL



VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION DOUBLEX

Que devenons-nous ?

Tout s'est arrêté l'année dernière et nous attendons avec impatience une ouverture des lieux culturels.

Le chœur d'enfant « Kiddi'Jazz » n'a pas repris ses activités et malheureusement son avenir est très compromis.

Nous avons cependant continué jusqu'au bout de ce qui était possible.

- Un week-end de travail à Villedieu (Vaucluse)
- Des répétitions à distance via Zoom
- Des enregistrements par voix

Depuis quelques semaines nous avons repris les répétitions en présentiel masquées, distancées, aérées ! Nous avons de nombreux projets en attente, le 1^{er} étant la participation à un festival le dernier week-end de mai à Buisson (Vaucluse) avec notre harpiste Sylvana Labeyrie.

Nous travaillons toujours notre programme avec orchestre espérant que les contraintes sanitaires s'assouplissent pour que nous puissions répéter et jouer tous ensemble. Un concert est déjà prévu le



28 novembre à Gaillard (Festival chœur et orgue).

A la détresse de ne plus avoir d'activité artistique s'ajoute le fait que nous n'avons pas pu organiser comme chaque année le réveillon de la Saint Sylvestre, qui nous apporte la majeure partie de notre trésorerie.

De ce fait nous avons sollicité une aide exceptionnelle auprès de la mairie de Douvaine. Nous remercions le conseil municipal pour son soutien.

Nous espérons que le prochain bulletin municipal sera rempli de photos de concerts, de spectacles, de rencontres sportives, de soirées dansantes, de lotos... Prenez soin de vous et à bientôt...

QI GONG ET MARCHE AFGHANE

Aux cours de ces rencontres, l'idée est d'associer :

- Des **formes courtes de Qi gong traditionnel très simples à réaliser** :
Auto-massage, Déblocage articulaire, Étirements et assouplissements, etc...
- **Des marches Consciente et Afghane**, pratiques universelles, simples et efficaces.

Quand ? Où ? Pour qui ?

- De Mai à fin Août 2021
- Aucun pré-requis, accessible et ouvert à toutes personnes capables de marcher et de bouger le corps.



En savoir + :

Yin Yang du Léman
Dominique Paquignon
Intervenante en pratiques Corporelles
Energétiques de Santé et de Connaissance de soi



Yin Yang du Léman
pratiques corporelles de bien-être

06 74 23 22 62 / 09 63 27 75 63
www.qigong-reiki-haute-savoie.fr

NOUVELLE ASSOCIATION : LE SPIRIT BASKET



Située à Douvaine, dans le Bas-Chablais, le **Spirit Basket** est une association flambant neuve créée par des amateurs de basket-ball pour des amateurs de basket-ball et proposant une pratique de ce sport en équipe « loisir », c'est-à-

dire sans évolution en compétition, mixte et ouverte aux basketteurs et basketteuses de 18 ans et plus.

Souhaitant réunir ses adhérents autour de la « philosophie basket », tout au long de l'année le **Spirit Basket** proposera également divers évènements, ici et là, pour une immersion totale dans cet univers !

Que vous soyez joueurs, joueuses, fan de NBA ou du basket-ball en général, collectionneurs de sneakers, de maillots, ou que vous ayez simplement envie de prendre part à ce tout nouveau projet qui nous tient tant à cœur => **rejoignez-nous pour cette nouvelle et palpitante aventure !**

N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples informations mais aussi à suivre notre actualité sur nos réseaux sociaux.

A très vite,

Le Team Spirit Basket



Info & contact

www.spirit-basket.fr



: Spirit_basket

VIE ASSOCIATIVE



CLUB ALPIN FRANÇAIS DOUVAINE



En ce nouveau bulletin municipal d'avril 2021 le club alpin français de Douvaine vous ouvre son programme pour la saison d'été.

En effet, des programmes comme la randonnée et formation sont en plines construction et vous pouvez d'ores et déjà les découvrir sur notre site.

Vous hésitez et pensez qu'il faut souscrire à une licence de notre club pour participer à nos activités!? Et bien pas forcément, vous avez la possibilité de prendre une carte découverte au tarif unique de 6€, elle vous donnera accès à une des sorties proposées par nos bénévoles.

Sachez aussi que le tarif des adhésions baissera de 20% dès le 1^{er} Mai.

Vous pouvez donc dès à présent pratiquer les activités de montagne en toute sécurité, épanouissement des enfants et des plus grands garanti !

A la découverte de la montagne sous tous ces aspects. Encadré par des bénévoles passionnées et formés alors n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

<http://www.clubalpindouvaine.fr/>

Carte découverte : Et oui malgré un nouveau confinement nous vous proposons des randonnées tout au long de la saison estivale. Alors à vos chaussures de randonnées et venez profiter de belle balade en montagne.

Ambiance assurée.



PAROISSE ST JEAN BAPTISTE : LES FÊTES PASCALES EN IMAGES



Distanciation, jauge maxi dans les églises, couvre-feu ... les contraintes ne manquent pas. Mais, tout à la joie de pouvoir, cette année, célébrer les fêtes pascales, la paroisse s'organise en multipliant les lieux, en divisant les groupes ; bref en faisant preuve de créativité et d'adaptation. L'occasion nous est ici donnée de renouveler nos regrets vis-à-vis des personnes qui n'ont pu trouver une place lors d'une célébration, particulièrement le dimanche précédent Pâques ; peut-être la célébration la plus suivie chaque année.

Les semaines à venir ...

Visio, mail, groupe restreint ou rendez-vous, etc., sont à l'honneur comme un peu partout maintenant depuis un an. Ainsi, nous avons repris les préparations au baptême avec les parents qui le souhaitent et les jeunes couples, futurs mariés, n'attendent plus que la réouverture des salles des fêtes pour enfin pouvoir immortaliser leur union.

Afin d'accueillir les familles à l'occasion de l'entrée en communion de leur enfant, tout en respectant les mesures sanitaires actuelles, la célébration se déroulera le 30 mai à la Bulle.



↑ Samedi les ados se réunissent à Sciez et, dimanche, parents et enfants célèbrent dans la cour de la maison paroissiale.



← Dès 7 heures, dans l'église, le feu nouveau témoigne du passage de la nuit à la lumière.

PROCHAINES ÉLECTIONS : PROCURATION

Plus que quelques semaines avant le double scrutin des élections départementales et régionales, fixées aux **20 et 27 juin 2021**.

Si vous ne pouvez pas être présent le jour du scrutin, vous pouvez donner **procuration**. Vous devrez alors désigner la personne qui votera à votre place. Attention, celle-ci devra remplir deux conditions : **être inscrite sur la même liste électorale** que la vôtre et ne pas détenir plus de deux procurations. Si ces deux conditions sont remplies, vous pouvez donner procuration.

Procuration en ligne. Une nouveauté depuis avril : il est possible de faire une demande de procuration en ligne. Pour cela, rendez-vous sur le portail **maprocuration.gouv.fr**. Cette télé-procédure se déroule en trois temps : la demande en ligne, le déplacement dans un commissariat ou gendarmerie pour validation de la police judiciaire et la validation de la commune. Tout au long de la démarche, vous serez informés de l'avancée de votre demande via courrier électronique.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Jugement du tribunal Administratif de Grenoble

Ordonnance du 5 mars 2021

Selon les articles L522-1 et suivants du code de Justice Administrative
La requête déposée par Monsieur Barras portant sur une note de la rédaction rédigée par l'équipe majoritaire du Conseil municipal de Douvaine dans le n° de janvier 2021 du bulletin municipal a été rejetée.

LE SAVIEZ-VOUS ? LE PARRAINAGE CIVIL

Le parrainage civil est né sous la Révolution Française, à l'époque de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. C'est un engagement moral qui permet si on le souhaite, de donner à notre enfant un parrain et une marraine, en dehors de toute signification religieuse. Il est également destiné à faire entrer l'enfant dans la communauté républicaine et à le faire adhérer de manière symbolique aux valeurs citoyennes. Le parrainage civil n'a pas de valeur légale ni

juridique, et ne lie pas les parrains et/ou marraines par un lien contractuel mais symbolique et moral vis-à-vis du filleul. L'engagement pris par les parrains et/ou marraines de suppléer les parents en cas de défaillance ou de disparition est purement symbolique. Aussi les municipalités ne sont pas tenues d'offrir ce service. Néanmoins, à Douvaine, nous vous offrons cette possibilité. Renseignements directement en mairie. C.F

GRIPPE AVIAIRE

Suite à l'épisode de grippe aviaire sur le territoire, un **recensement des détenteurs de volailles (basse-cour) ou autres oiseaux captifs non commerciaux élevés en extérieur est organisé. Il permet de détecter le plus rapidement possible les maladies et de s'assurer qu'elles ne circulent pas.**

Vous devez vous faire recenser :

- auprès de votre mairie en retournant le formulaire complété, daté et signé à votre mairie ou
- en ligne, en renseignant le formulaire dématérialisé.

Démarche en ligne

- Renseignez en ligne le formulaire électronique Déclaration de détention d'oiseaux dans le cadre d'un foyer de maladie aviaire <https://agriculture-portail.6tzen.fr/default/requests/cerfa0/>

Démarche par voie postale

- Formulaire cerfa 15472 de Déclaration de détention d'oiseaux dans le cadre d'un foyer de maladie aviaire voir site internet douvaine.fr : <https://douvaine.fr/information/news/654-influenza-aviaire-2>
Vous pouvez adresser le formulaire par voie postale à votre mairie.



INFOS MAIRIE

NAISSANCES

GOMY SOUCHE Léaline, Julie 28/01/2021
THONON-LES-BAINS

CETTOUR-ROSE Malo 23/02/2021
CONTAMINE-SUR-ARVE

CETTOUR-ROSE Nathan 23/02/2021
CONTAMINE-SUR-ARVE

LACHAVANNE Linsey, Catherine, Sylvie 07/03/2021
THONON-LES-BAINS

HUBERT Jolya 03/04/2021
THONON-LES-BAINS

GAILLARD Jules, Augustin 30/03/2021
THONON-LES-BAINS

MARIAGES

RUMPLER Geoffroy et UHING Julia 12/02/2021

CARTIER Pascal et NEIVEYANS Karine 13/02/2021

NÉCHI Soufiene et MONTERO Sandrine 27/03/2021

DÉCÈS

MOULLET Simon 12/01/2021
DOUVAINE - 92 ans

DE WAAL Marc 18/02/2021
THONON-LES-BAINS - 83 ans

JACQUIN Claude née BOUQUET 20/02/2021
SAINT-JEAN-D'AULPS - 84 ans

BOURGES Marcel 19/03/2021
THONON-LES-BAINS - 89 ans

BOURGES Maria née BERTINELLI 19/03/2021
SALLANCHES - 78 ans

JACQUIER Amélie née FAVRE 14/11/2020
THONON-LES-BAINS - 95 ans

PARUTION DANS LE BULLETIN MUNICIPAL

LA PARUTION DES AVIS DE NAISSANCE, MARIAGE ET DE DECES DANS LA PRESSE ET LE BULLETIN MUNICIPAL

En application du règlement européen du 27 avril 2016 applicable depuis le 25 mai 2018 et dans le respect de votre vie privée, la diffusion des avis de naissance, de mariage et de décès devront recueillir le consentement des intéressés ou de la famille.

Attention : les avis ne concernent que les personnes

domiciliées à Douvaine et pour un événement survenu dans le mois.

Vous pouvez envoyer votre souhait par mail à etacivil@ville-douvaine.fr ou par courrier à l'attention du service de l'état civil, place de l'hôtel de ville 74140 Douvaine.



PARUTION d'UN AVIS DANS LE BULLETIN MUNICIPAL ET LA PRESSE LOCALE :

A retourner à la mairie de Douvaine Place de l'Hôtel de Ville 74140 DOUVAINE etacivil@ville-douvaine.fr

Nous souhaitons que l'avis de **naissance – mariage** (rayer les mentions inutiles) de :

Nom Prénom :

Date et lieu de l'évènement :

Soit publié : dans le bulletin municipal oui non
 dans la presse locale oui non



PARUTION d'UN AVIS DANS LE BULLETIN MUNICIPAL ET LA PRESSE LOCALE :

A retourner à la mairie de Douvaine Place de l'Hôtel de Ville 74140 DOUVAINE etacivil@ville-douvaine.fr

Nous souhaitons que l'avis de **décès** (rayer les mentions inutiles) de :

Nom Prénom :

Date et lieu de l'évènement : à l'âge de :

Soit publié : dans le bulletin municipal oui non
 dans la presse locale oui non

INFOS ENTREPRISES

**MYRIAM ROMEU**

Sage-femme échographiste

Cabinet de sages-femmes Douvaine
7 rue de la Fonderie - 74140 Douvaine
06 77 20 93 76

Prise de rdv par Doctolib



Anaelle Anselme
Psychomotricienne D.E

Bilans et suivis
Périnatalité - pédiatrie - ados
adultes et gériatrie.

Cabinet de sages-femmes Douvaine
7 Rue de la Fonderie
74140 Douvaine

07 77 73 51 03

aanselme@psychomotricite.com

Menais
travaux publics

Terrassement - Aménagement - Assainissement - VRD
Maçonnerie

JOHANN MENAIS
06 40 75 56 22

menaistp@gmail.com
20, rue des Niollets
74140 Douvaine

**NOMADESK**

Espace de travail partagé

6 Place de l'Hôtel de ville,
74140 Douvaine

FB : facebook.com/nomadescoworking

Insta : instagram.com/nomadesk_/

FISH SPA

FISH SPA : qu'est ce que c'est ?

C'est l'immersion des pieds dans un bassin rempli de poissons qui opèrent tout en douceur et vous débarrasse de vos peaux mortes. Sans douleur grâce à leur bouche-ventouse, cette pratique permet un gommage naturel sur des pieds préalablement désinfectés. Les poissons vous rendent vos pieds doux et lisses en quelques minutes.

L'eau des aquariums est stérilisée et chauffée en permanence à 28°
De 3 à 99 ans. Seul, entre amis, en famille : une sortie pour prendre soin de soi en se relaxant....

MERCREDI, VENDREDI, SAMEDI après-midi (réservation conseillée)
Tarifs : de 10 à 30 €

Centre Commercial Domino
06-83-8-08-75 fish-spa-douvaine.com
Réouverture dès la fin du confinement

**BOUTIQUE MAISON BIJOUX**

Maison & Bijoux

4 Place de l'Hôtel de Ville
74140 Douvaine / France

06 45 85 81 88 - 04 50 94 19 77

Nouvelle propriétaire :
M^{me} Mimidoo Planchamp

www.maison-et-bijoux.com

<https://www.facebook.com/maisonetbijoux/>

<https://www.instagram.com/maisonetbijoux/>

HOTEL DE LA POSTE

Le site de l'hôtel de la Poste fait peau neuve :

www.hotel-douvaine.fr

Face à la place de la Mairie sur la rue principale de Douvaine, découvrez ou redécouvrez un petit hôtel dans un esprit chaleureux et convivial, en toute simplicité...

49 RUE DU CENTRE
74140 DOUVAINE
0 4 50 94 01 19
hotel-de-la-poste@hotmail.fr

**HOMEPRESTA**

Entretien de vos extérieurs (taille de haies, tonte pelouse, désherbage, ramassage des feuilles, plantations, évacuation déchets, rangement du bois...) ; **petits travaux d'intérieur** (petite rénovation, montage de meubles...) ; **nettoyage** (fin de chantier, post déménagement, terrasses, mobilier de jardin, portail, vitres...) ; **courses** ou de **veiller** sur votre domicile.

Agréé services à la personne / prestations déductibles à 50% de vos impôts !

www.homepresta.com

homepresta.td

Mail: homepresta.td@gmail.com

Téléphone: 06.14.69.13.01



AGENDA



10 AU 29 MAI	Atelier bibliothèque « LA NUIT EST BELLE »	➡ voir p22
15 MAI	Atelier bibliothèque - LES HISTOIRES DE PÉPITA	➡ voir p22
17 MAI	Atelier bibliothèque - CUISINE ESPAGNOLE	➡ voir p22
19 MAI	Atelier bibliothèque - HIRONDELLES DE PRINTEMPS	➡ voir p22
21 MAI	LA NUIT EST BELLE	➡ voir p37
DU 22/05 au 06/06/2021	SEMAINE DU GÉOPARC CHABLAIS	➡ voir p34
26 MAI	LA NATURE, QUELLE AVENTURE	➡ voir p34
16 JUIN	Atelier bibliothèque - UNE RUCHE À LA MAISON	➡ voir p22
07 AOUT	ESCAPE GAME ROVORÉE	➡ voir p34

CINÉMA EN PLEIN AIR : DATES ANNONCÉES ULTÉRIEUREMENT



En charge de l'Information, Communication et Relation avec les habitants, j'attends de vos nouvelles. Vous êtes une nouvelle association, une nouvelle entreprise, ou porteur d'un projet et initiative, faites vous connaître.

Envoyez votre demande à Chloé Français, adjointe à l'information, Communication et Relations avec les habitants en passant par notre responsable du site communal, Nathalie von SIEBENTHAL par tél. au 04 50 94 00 37 ou par mail nathalie.vs@ville-douvaine.fr



Pascale RIGOLI



Sylvie ROUSSET

MAIRIE DE DOUVAINE

Place de l'Hôtel de Ville - 74140 Douvaine
Tél. 04 50 94 00 37 - fax 04 50 94 25 09
www.douvaine.fr - mairie@ville-douvaine.fr

Horaires d'ouverture de la mairie :

- Du lundi au mercredi : 8h30/12h et 13h30/17h
- Le jeudi : 13h30/17h
- Le vendredi : 8h30/12h et 13h30 16h30 : Accueil téléphonique uniquement
- Le samedi : 9h/12h

DÉCHETTERIE D'ARTANGY

Téléphone : 04.50.94.24.52
Horaires d'ouverture d'été du 1^{er} avril au 30 septembre
Dès le 1^{er} octobre horaires d'hiver, consulter le site de la commune.

- Lundi, Mercredi, Vendredi et samedi de 8h à 11h45 et de 13h30 à 17h30
- Mardi de 8h à 11h45 et de 13h30 à 18h00
- Fermée le jeudi et le dimanche

Responsable communication/information : Chloé Français - Responsable publication : Claire Chuinard
Photos : Mairie de Douvaine ; pixabay.com - Tirage : N° 21 - Printemps 2021 - Bulletin d'information édité par la commune de Douvaine. 3800 exemplaires - Renseignements en mairie. Création et Impression : Ancey Impression - Seynod - 74600 Ancey - 04 50 69 12 39 - Imprim'Vert

Ce bulletin municipal est :

